

Vers les lendemains de l'année terrible dans la presse finistérienne de 1871

1. Brest 1er juin 1871: évidence de l'accord

Entre M. de Bismark (pour moi, Guillaume pèse moins que Louis XIII), Napoléon III et les partis monarchiens, dès le mois de mai 1870, démontrée par les événements de la guerre proprement dite, et par les événements de Paris.

Les dépêches qui, depuis huit jours, nous viennent de Versailles, sont navrantes, et l'horreur que nous ressentons nous pousse à rechercher les principaux acteurs du drame qui se termine comme par un hasard providentiel, comme pour mieux nous montrer qu'il faut aller chercher les vrais coupables, non seulement dans cette foule accumulée avec art, mais encore dans des sphères, que l'histoire, lente dans ses décrets, atteindra.

Oui, tous ces assassinats, dans les rues au commencement de cette tragédie, et dans les prisons, à la dernière scène, sont un indice. Cette colonne abattue est un indice; ces monuments s'écroulant au milieu des flammes, cette rage dans la défense, cette fureur dans l'attaque,

tout est un doigt mystérieux qui guide l'homme de cœur qui réfléchit.

Nommez successivement tous ces martyrs des faveurs populaires et vous ne trouverez pas un seul des appuis de l'affreux système que des misérables espèrent faire renaître : Clément Thomas ? un républicain ! Lecomte ? homme inconnu au Château ! L'archevêque Darboy ? un anti-infaillibiliste ! L'abbé de Guerry ? homme aimé de tous, par conséquent estimable ! Le président Bonjean ? le plus spirituel anti-clérical du Sénat ! Gustave Chaudey ? encore un républicain !

L'abattage de la colonne ?... pour irriter l'armée !... l'incendie des Tuileries, l'incendie de la Cour des comptes, l'incendie du ministère des finances ?.. . pour détruire des papiers comme feraient des receveurs-généraux et des notaires infidèles ? Tout dans ce chaos n'indique - t-il pas les véritables auteurs ! Tout dans la bataille ne ressemble-t-il pas à ces pratiques des anciens potentats qui savaient faire assassiner leurs limiers par d'autres *bravi* assassinés bientôt à leur tour, et qui, pour assouvir une vengeance, soulevaient les factions ?

Oui, faites justice des vils instruments ! Mais sachez aller plus bas dans le vice , ou si vous aimez mieux plus haut au point de vue terrestre ! Et surtout ne confondez pas les cent cinquante mille bourgeois de Paris auxquels la guerre

est déclarée depuis dix-huit ans, avec les dix mille coquins des polices Bismarkienne et Napoléonienne .

Voyez avec quelle habileté ils se sont implantés dans Paris, et avec quelle fureur l'auteur principal les fait traquer après s'en être servi pour jeter le trouble pendant le siège . Oh ! Ils ne parleront pas ! Soyez-en certains !

Nous assistons aujourd'hui à cet épilogue fameux dont parlait naguère M. de Bismark ; ses chiens enragés ont mordu tout Paris ! L'horrible objectif de la guerre de 1870 est atteint ! Des crimes, des massacres et la disparition certaine de vils agents qui pourraient parler !

Pour tuer les républicains de l'Europe on a semé les germes de la guerre sociale ; on a déchaîné celle-ci au risque d'avoir à se servir des crimes sortant en quelque sorte de dessous terre !

Louis XV et ses financiers ont inventé le pacte de famine; Bismark et les hommes de Napoléon III ont inventé le pacte d'invasion !

Pendant trois mois, Napoléon III a préparé , par des guet-apens de toutes sortes, un soulèvement dans Paris. Il espérait qu'à l'aide d'étrangers détestant la grande cité républicaine, la grande cité des sciences, des arts et du commerce , quelques actes de vandalisme , entraînant à leur suite quelques assassinats, surviendraient, et qu'alors il

pourrait faire ruer ses fiers généraux sur ces foules affolées. Peines perdues! Le mot d'ordre des républicains avait été « Silence et tranquillité . »

Il a fallu attendre des temps plus propices et user du pacte au risque de fuir à la première bataille !

La guerre déclarée au milieu de la stupeur générale des grandes villes, où l'intelligence des masses éclatait, pouvait amener un retour favorable aux projets des auteurs du pacte. Venait par impossible une victoire, le vainqueur, qui avait laissé ses bandes destructrices préparant des causes à la colère, rentrait avec ses soldats irrités à la vue de ces débris entassés, tandis qu'ils venaient de se vouer à une mort presque certaine ; il tournait ses machines de guerre , introuvables jusqu'alors sur la scélérate population ; et quinze jours après on annonçait que les rues de Paris était jonchées de cadavres, que la dynastie impériale était sauvée et que la France reconnaissait Guillaume comme empereur d'Allemagne et roi de Hollande et de Belgique !

Mais, malgré la bravoure de nos soldats, conduits par le chef le plus lâche qui ait jamais existé et par des généraux plus attachés à leurs dotations qu' à la patrie ; malgré l'héroïsme de deux cent mille soldats qui eussent vattu huit cent mille Allemands si ceux-ci eussent été commandés par des généraux pareils aux nôtres, l'œuvre n'a pu être achevée suivant le programme d'abord arrêté . Oh !

Répétons avec orgueil : Notre nation est brave ! Ce qui l'a perdue c'est l'amour des jouissances étouffant ces hommes qui n'ont reçu le baptême de la victoire que sur les cadavres de leurs concitoyens égarés !

Lorsque , après avoir trahi ses malheureux soldats, le sous chef du complot se vit forcé de remettre à une autre époque la réalisation de son rêve féérique, il songea que son mentor pourrait bien ressaisir les trames, et il comptait, pour lui venir en aide, sur les monarchiens de toutes les couleurs.

Ainsi les généraux de deuxième capacité et les prétendus hommes d'ordre emmaillotèrent la défense nationale de telle sorte que survînt-il un Gambetta, un Faidherbe , un Chanzy et un Bourbaki, rienne pourrait profiter ni à leur ardeur patriotique ni à leur science stratégique .

D'abord, sous prétexte de défendre Paris, cœur de la nation! on assembla tout ce qui avait quelque ardeur et tout ce qui pouvait donner de la vigueur aux masses inertes des campagnes, même on les arma avec une précipitation qui tenait du prodige . L'on fit, pour Paris, la plus belle des armées nationales, à laquelle manqua toujours un général ...

Et que s'est-il passé dans la grande ville, quand d'un côté les Prussiens la menaçaient et que de l'autre une assemblée , folle et coupable , insultait ses délégués et ne

cessait de déverser toutes les injures sur elle. Croit-on que les menées insurrectionnelles aient fait défaut ?

Nous avons blâmé la Commune de s'être levée en armes; mais, n'avons-nous pas aussi le droit de juger que le gouvernement et la gauche ont manqué d'audace, en ne se détachant pas de l'assemblée le jour où celle-ci insultait des hommes qui poussaient le seul cri qui, ne fût alors ni une provocation ni une injure.

Deux fois on a manqué d'audace et deux fois on a fait sombrer la patrie !

L'histoire prouvera un jour que M.de Bismark et les hommes qui craignaient pour les privilégiés et les enrichis de toutes sortes ont comploté la perte d'une nation de républicains pour conjurer le dommage que le principe d'égalité, de liberté et de fraternité eût certainement apporté à leur domination. L'histoire, dans l'intérêt de la morale universelle, qui vaut bien pour l'honneur de l'humanité celle des princes, prouvera peut-être que ces assassinats tombant sur des prêtres populaires, sur des magistrats sans tache ! sur des généraux républicains, que ces incendies, ces dévastations ont été l'œuvre de coquins qui ont joui tranquillement en Europe du fruit de leurs rapines tandis que leurs instruments étaient massacrés, confondus avec des hommes égarés. Elle gémit sur ces familles d'orphelins dont les pères auront croupi (si la

monarchie surgit) dans des pontons ou sous le soleil brûlant et peut-être dans des glaces prêtées généreusement par quelque autocrate! Elle dira comment la police de M. de Bismark d'accord avec l'ancienne police de l'homme de Sedan, aura pu organiser l'embrigadement de brigands de tous les pays qu'ils décorent à faux du titre de républicains. Elle affirmera enfin que la guerre de 1871 a été une guerre sociale, organisée, non par les communards et les partageux, mais bien par tous ces hommes eux-mêmes qui depuis vingt années feignent de trembler pour la religion et la famille et les propriétés.

Oui, l'histoire prouvera un jour que la ruine de Paris était ce que rêvait M. de Bismark et que ce grand homme a résolu le plus grand des problèmes politiques. « Faire périr, par la France, la population héroïque de Paris et détrôner la deuxième ville du monde en lui faisant donner le surnom de scélérate par tous les monarchiens de l'Europe ! »

Mais patience ! Et demandons à Dieu de ne mourir que lorsque Paris et tous les républicains de la France auront rendu à l'Allemagne œil pour œil dent pour dent, et surtout que M. de Bismark puisse assister à l'agonie la plus tordante de son pays et qu'il ne meure qu'après avoir été témoin de la chute la plus ignominieuse de toutes ses familles princières. Et ce ne sera pas encore assez! Qu'il rive chaque nuit ce pilori que chaque français devrait avoir encadré comme un verset du Koran! **N. Julien**

L'Electeur du Finistère, 1er juin 1871

2. Les Républicains

Aujourd'hui, comme de tout temps, en 1871, comme en 1849, la tactique de la réaction consiste à rejeter sur le parti républicain tout entier la responsabilité des malheurs qui se produisent, les crimes qui se commettent sous la République. L'Empire jette-t-il la France dans les embarras inextricables d'une guerre d'invasion, c'est le parti républicain qu'on accuse de n'avoir pas fait l'impossible pour la sauver. Les partisans de la Commune suppriment-ils les journaux, égorgent-ils les otages, et livrent-ils aux flammes nos plus précieux monuments, c'est au parti républicain qu'on en veut de n'avoir pas deviné à l'avance leurs projets sinistres et de ne les avoir pas prévenus. Les habiles connaissent la valeur de ce système, déjà utilisé au lendemain des grandes crises; mais les naïfs s'y laissent prendre. C'est pour ceux-ci, non pour les autres, que nous avons le devoir de protester. C'est pour ceux-ci, c'est pour les dupes éternelles des intrigants monarchistes que nous avons le devoir de repousser toute solidarité avec

l'insurrection qui vient d'avoir à Paris son lugubre épilogue. Si les affirmations ne suffisent pas, si l'on se défie des phrases, — et une douloureuse expérience nous a appris à en faire peu de cas, — nous fournirons des faits. Nous jetterons un coup d'oeil rapide, mais nécessaire, sur l'histoire des dernières années, si bien remplies, hélas! et surtout si instructives. Nous y constaterons à chaque pas une hostilité ouverte, une hostilité systématique du groupe ultra-révolutionnaire contre le groupe des républicains sensés et pratiques, représenté alors, comme maintenant, par les députés de la gauche. En refusant donc d'identifier en quoi que ce soit notre cause, la cause du droit, de la justice, de la souveraineté populaire, inaliénable et imprescriptible, de la liberté légale et pacifique, avec la cause des ennemis constants de notre idée, nous serons conséquents avec nous-mêmes, conséquents avec nos principes, conséquents avec l'histoire raisonnée des derniers jours de l'Empire et des premiers jours du régime nouveau.

En 1863, un certain nombre de candidatures ouvrières s'étaient déjà dressées en face des candidatures des députés de la gauche. MM. Fribourg et Tolain, entr'autres — proscrits, eux-aussi, par les gens de la Commune ! — se présentaient au choix des électeurs dans les quartiers populeux. Ils eurent peu de succès, bien que la fondation de l'*Internationale* eût fait un certain bruit autour de leurs noms. Mais, à tort ou à raison, l'on demeura convaincu que la

coterie impérialiste avait vu sans déplaisir ce germe de dissension dans le parti démocratique. Au su de tous, la presse officieuse et la police firent tous leurs efforts pour le développer. On eût ainsi obtenu ce double but de rendre suspects à la classe ouvrière ses meilleurs amis, et de les remplacer à la Chambre par des hommes d'une valeur infiniment moindre. MM. Fribourg et Tolain semblèrent le comprendre ; en 1869, ils renoncèrent à ce rôle. D'autres allèrent plus loin qu'eux , on a pu soupçonner quelques-uns d'entr'eux de faire sciemment les affaires de l'Empire. M. Jules Vallès posa sa candidature dans la 8^e circonscription contre M. Jules Simon ; il s'intitulait pompeusement: *candidat de la misère*. Les papiers secrets des Tuileries nous ont montré depuis ce qu'il y avait au fond de ces violences de langage et de ces extravagances de pensée. Son échec fut piteux. Il en fut de même de M. Lefrançais, concurrent de M. Ernest Picard dans la 4^e circonscription. Pelletan n'était pas attaqué avec moins de vivacité dans la 9^e ; on lui reprochait son spiritualisme, ainsi qu'à Jules Simon, et aussi certain article de journal où il avait dit librement sa pensée sur Proudhon. Fragilisé des idolâtries ! Qui eût prévu en ce moment que les deux exécuteurs testamentaires de Proudhon, l'un, M. Langlois, serait désigné plus tard à la vindicte populaire, et que l'autre, M. Chaudey, tomberait fusillé par les mêmes hommes?

Ailleurs, les rivalités, pour être plus honnêtes, n'en étaient pas moins acharnées. Dans la 5^e, M. Raspail faisait échec un instant à Garnier-Pagès, ridiculisé systématiquement par les journaux extrêmes du socialisme et de l'empire. Mais c'est dans la 7^e surtout que la lutte revêtit un caractère de véritable fureur. Il s'agissait d'y donner « une leçon » à M. Jules Favre. On reprochait, parfois avec une certaine raison, bien des faiblesses à l'éminent orateur de la gauche. Mais la « leçon » faillit dépasser toutes les bornes. Au premier tour, bien des électeurs, croyant à un triomphe de Jules Favre en province, s'étaient décidés contre lui. Mais quand on apprit qu'il avait échoué partout — même à Lyon, où le parti exagéré lui avait préféré Raspail — on ouvrit les yeux. On comprit quelle perte feraient la tribune française et le parti démocratique si le chef de l'opposition essayait une nouvelle défaite, définitive cette fois. Ses rivaux ne virent pas ainsi les choses et jusqu'au bout, il fut combattu avec rage. Tous ceux qui ont suivi de près les réunions publiques de la 7^e circonscription, ont pu y entendre, comme nous, les réquisitoires violents de MM. Arthur Arnould et Chalain — tous deux membres de la Commune — l'un au Gymnase de la Sorbonne, l'autre à la rue Monge, contre le ministre actuel des affaires étrangères. Si, dans la 3^e M. Bancel ne fut pas attaqué, lui aussi, c'est qu'un long exil, d'où il sortait à peine, donnait à son nom l'avantage de la nouveauté ; c'est de

plus qu'il était opposé à M. Emile Ollivier, et que l'opinion n'eût pas permis qu'on diminuât ses chances, de quelque façon que ce fût. Dans la 6^è circonscription, M. **Jules Ferry** bénéficia de la même situation ; il était concurrent de M. Cochin dans le quartier le plus clérical de Paris. Les tracasseries ne lui firent cependant pas défaut; il serait trop long d'en faire ici l'histoire. Rappelons seulement le nom d'un de ceux qui le combattirent, M. *Longuet*, membre de la Commune.

La même tactique fut employée de nouveau , la même opposition entre les principes se manifesta, lors des élections complémentaires dans la 1^è circonscription, où Rochefort triompha de M. Carnot, ancien ministre de la République. C'est à cette époque que furent imaginées par le parti qui avait proscrit Jules Favre les candidatures des insermentés; parmi ceux-ci, l'on remarquait en première ligne, M. Félix Pyat, l'un des membres les plus connus de la Commune, et qui entreprit alors contre les députés de la gauche une campagne des plus vives. En même temps, un nouveau journal, la *Marseillaise*, dirigé presque exclusivement contre la gauche, venait se joindre au *Réveil* ; MM. Arthur Arnould, Dereure, Paschal Grousset, Delescluze, Cournet et Razoua ne cessèrent, à partir de ce moment, de faire à Jules Favre, Jules Simon, Arago, Pelletan et leurs amis une opposition vraiment irréconciliable. L'un d'eux, M. Paschal Grousset, venait de quitter l'*Etendard*, journal bonapartiste,

pour entrer à la *Marseillaise*. C'était le temps où MM. Blanchet et Clément, membres de la Commune, ainsi que les précédents, se faisaient payer par M. Piétri les manifestations démesurées de leur radicalisme. C'était le temps où le gouvernement faisait imprimer et répandre dans les campagnes les discours plus ou moins inouïs des orateurs de clubs, où Assi jouait dans les grèves du *Midi* un rôle qui n'a pas été plus éclairci que ses relations avec M. Rouher. D'autres, simplement fanatiques— comme M. Delescluze — n'étaient pas moins avancés. Tridon, autre membre de la Commune, écrivait l'apologie d'Hébert et des hébertistes. Vermorel, ancien collaborateur de M. Emile de Girardin, le plébiscitaire, et de Clément Duvernois, futur rédacteur du *Peuple français*, futur confident de la pensée impériale, publiait *les Hommes de 1848*, pamphlet calomnieux contre les Républicains de la gauche qu'il rapprochait des hommes de 1851. Ces attaques odieuses et répétées comme à plaisir sont-elles le fait du démocrate ? Il est vrai que le même Vermorel se faisait chasser du *Courrier français* à cause de ses rapports au moins étranges avec le ministre d'Etat.

Bientôt, on se lassa même de parler et d'écrire ; on voulut agir; on tendit aux députés républicains une série de pièges où ils donnèrent tour à tour. Un jour, c'est l'illustre Théophile Budaille , autre agent de police, dont on a publié une lettre touchante à l'empereur, qui somme M. Jules Simon de comparaître devant lui, représentant du peuple

souverain, pour lui rendre compte de sa conduite. M. Jules Simon, nullement effrayé, ne manqua pas au rendez-vous, et y trouva tout organisé en vue de son éreintement. Là, s'étaient réunis les meilleurs orateurs des réunions, entre autres, MM. Briosne, Lefrançais et Gaillard. Cette fois, à force d'adresse et d'éloquence, il réussit à enlever les applaudissements d'un auditoire prévenu contre lui. Il fut moins heureux avec MM. Pelletan et Bancel à la réunion de Clichy, où sa voix fut étouffée sous les vociférations des sectaires appelés là dans cet honnête dessein. Voilà fatalement à quelle conséquence on devait arriver par ce système d'excitations et de calomnies ; mais voilà qui démontre aussi combien profonde était alors déjà la distinction entre le parti démagogique et le parti démocratique, entre les républicains pratiques et raisonnables qui siègent à gauche, et les exaltés qui devaient former ou soutenir la Commune.

Est-il besoin de dire que cette distinction se maintint pendant tout le siège de Paris, au lendemain même du 4 septembre ? Est-il besoin de rappeler le rôle que jouèrent alors la *Patrie en danger* et le *Vengeur* et le *Réveil* lui-même ? Ils étaient dans la logique de leurs idées et de leurs haines, en s'acharnant plus que jamais sur ceux qui composaient, non plus un groupe parlementaire, mais le gouvernement de la défense nationale. MM. Jules Favre, Jules Simon, Arago, Pelletan, Jules Ferry et leurs

compagnons eurent donc à subir, tandis qu'ils tenaient tête à l'étranger, les attaques incessantes d'une partie de la presse parisienne (et M. Millière ne rougit pas d'attaquer M. Jules Favre jusque dans sa vie privée, jusque dans son honneur). Le 31 octobre et le 22 janvier furent le prélude du 18 mars.

A cette dernière date, la minorité à laquelle appartenaient MM. Jules Vallès, Lefrançais, Félix Pyat, Delescluze, Razoua, Briosne, Gaillard, Budaille, Blanqui, tous les exagérés dont nous avons cité les noms et rappelé la conduite, s'empare enfin du pouvoir. Les intrigues réactionnaires de la droite lui fournissent un moyen facile de s'y maintenir, en persuadant à la masse aveuglée qu'elle avait à défendre la République, menacée directement. Que va-t-elle faire ? Comment va-t-elle se conduire vis-à-vis de ses adversaires de la veille, vis-à-vis des républicains légaux ? Les faits sont là qui nous répondent : *La Cloche*, *le Temps*, *l'Opinion*, *le Siècle*, *l'Avenir national*, pour ne citer que les principaux d'entre les défenseurs de nos idées, sont tombés l'un après l'autre. Ils représentaient des nuances diverses de l'opinion démocratique ; mais tous étaient d'accord pour repousser toute pensée de restauration, pour vouloir asseoir la République sur le fondement solide du droit et de la volonté nationale. Leur mort violente nous montre assez éloquemment jusqu'à quel point nous avons raison de repousser, comme ils l'ont fait, toute solidarité avec les

partisans de la commune, avec les meurtriers de la liberté de la presse. Il y a plus, parmi tant d'hommes éminents, que les services rendus, ou le poste élevé, désignaient aux fureurs d'un Raoul Rigault, qui, ce bohème transformé en préfet de police et en procureur, faisait-il arrêter tout d'abord? Qui gardait-il au secret, avec une sollicitude toute particulière? Qui a-t-il froidement assassiné avant tous les autres? Le républicain le plus convaincu et le plus éprouvé qu'il fût possible de rencontrer, l'ami le plus intime de Gambetta et de Langlois, Gustave Chaudey!

On le voit, ce n'est plus par les idées seulement que nous sommes séparés de ces hommes, c'est par le sang des meilleurs et des plus fermes d'entre nous, par le sang des républicains Chaudey et Clément Thomas. La réaction osera-t-elle nous assimiler plus longtemps à ceux dont le premier soin est de frapper nos amis? Quoi qu'elle dise — et elle sait à merveille à quoi s'en tenir là-dessus! — ce n'est pas dans le sein de la Commune que nous choisissons les défenseurs de nos principes; c'est dans la gauche républicaine que nous allons les prendre. Quels noms plus honorables et plus respectés de tous que ceux de MM. Vacherot, Littré, Henri Martin, Victor Lefranc, Schœlcher, Edgard Quinet, Arago, Magnin, Pelletan, Picard, Jules Favre, Dorian, Carnot, tant d'autres encore, dont les noms se pressent en foule sous notre plume? Que le parti légitimiste nous montre donc dans son sein tant d'hommes d'un talent si incontesté, d'une

énergie si inébranlable, d'une honnêteté si pure de tout soupçon ? Et s'il ne le veut ou ne le peut, qu'il cesse donc enfin de confondre — comme l'ambitieux général Ducrot, à qui répondait si finement et si dignement l'autre jour Ernest Picard — les assassins des républicains avec les républicains eux-mêmes ! Qu'il s'acharne sur les premiers, si bon lui semble, bien qu'ils soient vaincus et à terre ; mais qu'il respecte au moins les seconds ! Qu'il respecte un peu plus ceux qui ont le droit, l'histoire en main, de protester contre une confusion de ce genre. Sinon, il prouvera clairement à tous, que ce qu'il attaque, au profit d'un régime suranné, c'est la République seule, la République de la loi, de la justice et de la paix !

FÉLIX HEMON

L'Electeur du Finistère, 3 juin 1871

3. Bulletin

Les derniers coups de fusil de l'insurrection ont été tirés; les dernières barricades sont détruites ; les débris fumants des incendies s'éteignent dans les mares de sang. L'horrible touche à sa fin.

Pour en prévenir le retour, le maréchal Mac-Mahon a ordonné des mesures les plus rigoureuses: la garde nationale est désarmée ; on n'entre et on ne sort de Paris qu'avec un

laisser-passer constatant l'identité du porteur et la permission qui lui est faite personnellement de franchir les limites de l'enceinte. Les cafés ferment à onze heures. A partir de la même heure tout passant, s'il n'est muni d'une autorisation spéciale, est préventivement arrêté par les sentinelles et les patrouilles qui font la garde de toutes les rues. Nous espérons que ces mesures, justifiées hier encore par la gravité des circonstances, ne tarderont pas d'être rapportées, aujourd'hui que tout danger est passé.

Il importe que Paris reprenne sans retard sa vie normale et fasse disparaître le plus qu'il pourra les traces honteuses de ses luttes fratricides. Tout a été bouleversé, désorganisé, ruiné, outragé, depuis les mairies où l'on naît civilement jusqu'aux cimetières, ces asiles du repos suprême et qui n'en ont pas moins servi de théâtres aux fureurs bruyantes des combats.

Les troupes de Versailles ont fait rage contre les gardes insurgés, dont la résistance opiniâtre sur plusieurs points de l'émeute, les avait exaspérées. Après les combats des rues, combats corps à corps, dans lesquels la colère de l'homme s'ajoute au devoir du soldat, l'armée a eu à exercer les châtiments violents. Après le coup de fusil contre la barricade, le fusillement des émeutiers derrière la barricade. Les soldats se sont faits à l'acte de tuer ; le vertige de la destruction se gagne vite ; pour eux, la vie d'un homme n'est plus rien. « Fusillé, Fusillé » ils ne voient et

n'entendent plus que cela. Le *Gaulois* raconte en ces termes l'entretien d'un de ses rédacteurs avec un vieux caporal de l'armée de Versailles :

— Eh bien, mon caporal, dit le journaliste, vous en avez éprouvé de rudes n'est-ce pas ?

— Vous avez bien souffert ?

— Bast !

— Est-il vrai que Delescluze soit mort ?

Le caporal, simulant avec la main droite un gigantesque coup de banderolle, répondit simplement :

— Fusillé!

— Et Courbet? Et Rigault? Et Pyat ?

— Fusillés !

— Et le père-Lachaise ?

— Fusillé aussi, nom de nom ! Tous fusillés!

Il serait faux de croire que cette réponse du caporal soit une pire invention de chroniqueur. Elle n'a peut-être pas été faite, mais elle n'en est pas moins profonde de vérité ; elle indique parfaitement l'état réel de l'esprit des soldats excités et enivrés par des combats sans fin et par des exécutions. aiissi nombreuses que les combats. Tout

coupable, fusillé ; tous ceux qu'ils ne connaissent pas, et sur lesquels par conséquent ils ont des doutes, fusillés aussi.

Il importe de réagir aussitôt contre cet emportement sanguinaire qui causerait de douloureuses méprises irréparables, et qui en a dû causer déjà, hélas ! Si nous lisons bien à travers les lignes par lesquelles les journaux réactionnaires de Versailles eux-mêmes recommandent instamment aux chefs militaires de porter plus de soin et plus de discernement dans les condamnations à mort suivies immédiatement d'exécution.

Nous l'avons dit, nous le répétons, la faiblesse envers les meurtriers serait un danger et une folie capable de compromettre encore dans un prochain avenir la tranquillité intérieure du pays ; mais, d'autre part, l'exagération dans la répulsion qu'inspire tout ce qui de près ou de loin a touché à la Commune , est également un écueil qu'il n'importe pas moins d'éviter. M. le Chef du Pouvoir exécutif recommandait au peuple, dans une de ses dernières dépêches, « le sang-froid" . Nous retournons aujourd'hui cette recommandation à tous les chefs qui disposent peu ou prou d'une partie quelconque de l'autorité du gouvernement.

Du sang-froid, du calme , de la modération ! Les coupables doivent être punis, c'est justice ; mais qu'ils le soient demain, de suite ou dans huit jours, la justice n'y perdra aucun de ses droits du moment qu'ils seront mis

provisoirement dans l'impossibilité de nuire ou de fuir ; au contraire, la précipitation dans le jugement et surtout dans l'exécution du jugement peut donner lieu à des confusions fatales. Aujourd'hui que la résistance est terminée à Paris, les exécutions sommaires , que l'ardeur du combat et la nécessité de faire vite excusent et justifient, n'ont plus désormais de raison d'être, et les tribunaux réguliers seuls , soit militaires, soit civils , doivent instruire et décider de la criminalité de chacun et du châtement que chaque coupable mérite .

Si de Paris nous portons nos regards vers Versailles, nous sommes attristé par le spectacle douloureux d'une assemblée qui a la prétention de représenter le peuple français, avec qui elle n'a plus rien de commun depuis la signature du traité définitif de paix , et qui reste tiraillée lamentablement en tous sens par des sollicitations opposées, dont le nombre lui-même fait ressortir l'insanité. Hier, c'était le prélude de l'éloge de Bazaine que nos honorables nous servaient comme nouveauté, et nous ne désespérons pas, s'ils restent quelque temps encore en fonctions, de les entendre décréter que le capitularde de Metz a bien mérité de la patrie. Il est vrai qu'aucun des défenseurs de l'ex-héros du Mexique n'a cru devoir toucher dans son plaidoyer à la question politique qui a joué pourtant un si grand rôle pendant le siège de notre citadelle de l'Est, ni parler de l'envoi de certains officiers en Angleterre, ni expliquer

comment cerné par 200,000 prussiens un maréchal de France à la tête d'une armée de 140,000 Français, n'a pas tenté une sortie sérieuse et est resté l'arme au bras pendant cinq semaines, ménageant très paternellement la vie des hommes, sans doute par un sentiment d'humanité que nous serions très heureux d'admirer d'ailleurs, mais prodiguant, par contre largement et sans mesure, l'honneur de la patrie. Cet éloge ne sera pas d'ailleurs la seule surprise que l'Assemblée de Versailles nous réserve ; ceux qui veulent rester nos mandataires malgré nous, se trouvent bien dans la salle Pompadour et témoignent de leur désir de ne pas quitter la place, en demandant à compléter leur nombre qui, le 8 février dernier, devait être de 759, et qui, aujourd'hui par suite des démissions, des décès, de l'option imposée aux députés élus dans plusieurs départements, se trouve réduit à 620.

C'est M. d'Audiflet-Pasquer qui a attaché le grelot, en s'appuyant sur la loi du 15 mars 1849, qui demande la réélection dans le délai de 40 jours après l'option des représentants. M. le ministre de l'intérieur a formellement promis une très prochaine convocation des collèges électoraux. Il s'agit toutefois de s'entendre, et de bien apprécier jusqu'à quel point l'Assemblée actuelle a le droit d'invoquer la loi précitée, et de prétendre continuer sa vie en dehors des délais que lui a assignés la volonté des électeurs.

Sa durée n'ayant pas été fixée au moment des élections, elle ne peut cependant se croire éternelle pour cela, et c'est l'objet même de son mandat qui doit décider légalement la mesure de son existence. Or, le 8 février, il s'agissait uniquement de savoir si la France pouvait continuer la guerre ou si elle en était réduite à ce point d'affaiblissement que l'acceptation de la paix était devenue chose absolument nécessaire. Il y avait à cette époque des listes pour la paix et des listes pour la guerre. La plupart des électeurs ne considéraient pas du tout ou considéraient fort peu la couleur politique des candidats ; c'est donc une Assemblée chargée de conclure la paix qui a été élue, et non pas du tout une Assemblée législative ni constituante. Les électeurs se le rappellent bien, que les élus se le rappellent aussi!... Ils semblent vouloir prendre aujourd'hui beaucoup plus qu'on ne leur a donné, et prétendent, ce nous semble, continuer un mandat qui n'existe plus depuis que la paix a été définitivement signée. Loin donc de demander à se compléter, l'Assemblée actuelle, qui n'a plus de raison d'être, devrait se dissoudre ; ce serait là pour elle un devoir strict d'honnêteté et de justice. Remplira-t-elle ce devoir? Nous aimerions à le croire. Et si elle ne le remplit pas, qu'arrivera-t-il ?... Si, se faisant constituante, elle persiste dans la voie qu'elle semble vouloir adopter d'une restauration monarchique, qu'arrivera-t-il encore ?... Hélas !

LÉON GLANDUT.

L'Electeur du Finistère, 3 juin 1871

4. Nouvelles diverses

Approvisionnement de Paris. — L'approvisionnement de Paris, forcément interrompu pendant plus de huit jours; a repris son cours. C'est surtout par la Seine que les arrivages sont les plus nombreux. Les loueurs, qui se sont fait repeindre à neuf, arrivent nombreux dans la capitale, tout pavoisés de drapeaux, et traînant à la remorque jusqu'à quarante grosses péniches, qui portent dans leurs flancs le chargement de tout un convoi. D'autre part les compagnies de chemin de fer rivalisent de zèle pour le transport à Paris des denrées alimentaires.

Paris en état de siège . — Par ordre du maréchal Mac-Mahon, tous les cafés estaminets, brasseries et lieux publics de Paris doivent être fermés à onze heures du soir. Les personnes qui seront trouvées dans ces établissements après l'heure réglementaire seront arrêtées, ainsi que le chef d'établissement, et conduites à la prévôté. Même mesure sera prise envers les individus rencontrés par les patrouilles, après onze heures. Espérons que ces mesures indispensables pour garantir la sécurité des citoyens, n'ont

plus lieu d'être au moment où nous écrivons et seront bientôt rapportées.

Retour de la vie à Paris. — On travaille activement d'ailleurs à débarrasser la capitale des empêchements matériels qui obstruaient ses voies, conséquence inévitable des derniers et douloureux événements. Nous apprenons que déjà le service des omnibus a pu recommencer à fonctionner comme par le passé.

Gustave Chaudey . — Les obsèques de notre malheureux confrère du *Siècle* ont eu lieu au milieu d'un grand concours sympathique de la population parisienne. Dans une réunion des maires de Paris, il a été décidé, sur la proposition de M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique, que l'Etat adopterait le fils de Gustave Chaudey, et se chargerait des frais relatifs à l'éducation de ce jeune homme , en ce moment en cinquième au lycée Condorcet.

Mgr Darboy . — On a exposé à l'archevêché le corps embaumé de Mgr Darboy. Toute la journée, une grande partie de la population est allée en pèlerinage au palais archépiscopal.

L'Archevêché de Paris.—On s'occupe déjà de la nomination d'un archevêque de Paris. Deux noms sont prononcés: ceux de Messieurs Dupanloup et Landriot Nous souhaitons au futur archevêque une meilleure destinée que ses

prédécesseurs morts, — trois sur quatre, -victimes du crime

Etat hygiénique de Paris. — *Le Figaro* rassure ses lecteurs sur l'état hygiénique de Paris. Nous n'avons aucune peine à ajouter foi à ces appréciations, car nous n'ignorons pas que depuis plusieurs jours les mesures les plus minutieuses sont prises pour mettre Paris à l'abri de toute épidémie .

Les exécutions à Paris. — Le long du mur de Charonne, ont eu lieu, à Paris, les exécutions des principaux insurgés capturés au Père - Lachaise. Nous manquons de courage, dit *la France*, pour dépeindre ce spectacle de 147 hommes fusillés sur place et entassés les uns sur les autres. Nous nous bornons à le noter pour ceux qui poussent aux guerres civiles et aux malheureux qui s'y laissent trop facilement entraîner. Un 148^e condamné avait rompu les rangs et s'était sauvé, non loin, dans une excavation; là, poursuivi, il a trouvé la même mort que ses compagnons. Plus sortant de ce cimeltière, on se sent le cœur serré, et, à côté des droits de la justice on demande un examen sérieux des inculpés. On voudrait ne voir mourir que les vrais coupables , on voudrait amoindrir les peines des égarés.

La statue Moncey . — Place Clichy, pendant le combat du 1870, qui a été dès plus violents, un obus est tombé sur le groupe en bronze représentant le Maréchal Moncey

repoussant l'étranger et a brisé la jambe du vieux soldat. Il y a à peine deux ans que ce groupe a été inauguré.

L'incendie prémédité.— Il suffit pour établir la préméditation des attentats horribles contre les monuments et les maisons de Paris de rappeler les deux arrêtés de la Commune en date de fin avril et du 15 mai, qui réquisitionnent toutes les huiles de pétrole.

M. Charles Floquet. — On assure que M. Charles Floquet a été arrêté à Bayonne et amené à la prison de Pau, où on l'a écroué ces jours derniers.

Fontainebleau . — Une lettre d'un habitant de Fontainebleau annonce que la gendarmerie s'est emparée de malfaiteurs qui rôdaient dans le pays et qui avaient pour mission d'incendier le château et la forêt. Ce fait ne doit pas être isolé. Il est donc de toute opportunité pour le gouvernement d'organiser sérieusement la police des campagnes aux environs de Paris.

M. Ernest Merson . — Un jeune officier qui est presque un confrère, M. Ernest Merson, fils de M. Merson, de *l'Union bretonne* , a été blessé par un éclat d'obus, en enlevant des barricades aux insurgés. L'état du jeune officier n'offre aucune inquiétude.

Henri Rochefort. — Rochefort a été encore interrogé au greffe de la prison du palais de Justice par un des

commissaires de la République. Nous ne croyons pas que l'auteur de la *Lanterne* et du *Mot d'Ordre* puisse être condamné pour autre chose que pour délit de presse. Rochefort loin de faire partie de la Commune était poursuivi par elle.

Les femmes des insurgés. — On se rappelle la farce jouée par le colonel Vinot (de la Commune), à certains bataillons qu'il fit passer en revue par sa maîtresse, en costume d'officier d'état-major. Un fait analogue s'est renouvelé le mardi 23 à la barricade du faubourg Saint-Denis. Au plus fort de la lutte, arrive au grand galop un colonel d'état-major accompagné d'un jeune lieutenant. Tous deux caracolaient quand deux balles vinrent les frapper. Le lieutenant était une jeune fille de 17 ans. Nous ne pouvons nous empêcher, quel que fût le crime de son action, de plaindre cette pauvre enfant dévouée, victime de son amour.

Les prisonnières. — On a expédié sur Rouen et enfermé dans la maison d'arrêt de cette ville, deux cents femmes arrêtées à Paris, au moment où elles jetaient des allumettes enflammées et du pétrole dans les caves de diverses maisons.

Victor Hugo et M. Sarcey. — On lit dans le *Gaulois* : « Vicomte par la grâce de Charles X, pair de France par la faiblesse du bon Louis-Philippe, napoléonien par amour du clinquant et par je ne sais quel appétit de l'uniforme, poète

par une libéralité du ciel mal tombée, millionnaire par la générosité des badauds et sa propre avarice, demi-dieu par vocation, non sans quelque rivalité contre les droits antérieurs de Dieu le Père, monsieur Victor Hugo , quoi qu'il puisse penser de lui-même et quelque admiration qu'il inspire aux niais, n'est qu'un homme de phrase, un marchand de paroles bariolées, une cymbale de charlatan. »

Ceci est signé SARCEY ; n'en déplaise à ce monsieur qui fit une si piètre figure dans sa polémique contre M. Vandale et M. Niewerkerque. Les niais sont nombreux et assez gens d'esprit pour préférer les « phrases » de Victor Hugo à celles du *normalien* réactionnaire.

Prusse et Danemark . — Nous avons déjà parlé d'un conflit imminent entre la Prusse et le Danemark, au sujet des conscrits schleswigois. Voici ce dont il s'agit : Lorsque, l'été dernier, la guerre éclata, un certain nombre d'hommes de la réserve et de conscrits d'origine danoise, établis dans le Schleswig du Nord, se sont soustraits à la mobilisation, en passant en Danemark. Aujourd'hui, les autorités prussiennes leur donnent quinze jours pour rentrer chez eux. Le gouvernement danois voudrait qu'ils fussent considérés comme des émigrés : la Prusse s'obstine à les regarder comme déserteurs, et le Danemark refuse de les livrer. Les journaux de Copenhague disent que l'ambassadeur danois a remis une note à M. de Bismark, qui n'a pas encore donné de réponse. (*Soir.*)

Epidémie à Buenos-Ayres. — A Buenos-Ayres, la fièvre jaune continue à faire de terribles ravages. On dit que, depuis cinq semaines, plus de cinq mille personnes ont succombé, emportées par la fièvre. On annonce aussi une insurrection dans la Colombie méridionale.

M. Wachtjy . — Ce nouveau rédacteur du *Gaulois* comparant l'armée de Versailles à celles de Sedan et de Metz, trouve que ces dernières ont aussi très bien fait leur devoir, soldats et *officiers!* De tout grade ?

L'égalité . — Une feuille radicale de Marseille, *l'Egalité*, s'est vendue aux enchères, au prix de 31,000 francs. L'acquéreur est M. Davin, qui représente le groupe des fondateurs de cette feuille. Ce journal continuera donc à suivre la même ligne politique, sa rédaction reste la même .

Réorganisation de l'Armée . — La commission pour la réorganisation de l'armée s'est réunie hier dans ses bureaux, et, après une discussion des plus animées, a pris une résolution dont l'importance n'échappera à personne.

Deux systèmes étaient en présence : l'un, dont M Thiers passe pour être le partisan le plus prononcé et qui veut, pour le service dans l'armée, le retour pur et simple à la loi de 1832. Les partisans de l'autre système, au contraire, s'inspirant d'idées plus libérales et plus égalitaires, jugent que la défense du territoire national est

un devoir pour tous citoyens et qu'à ce titre tous doivent être astreints à l'obligation de servir dans l'armée.

C'est à cette dernière résolution que la commission s'est finalement arrêtée. Le service obligatoire a été mis aux voix et adopté à l'unanimité.

Le général Ladmirault. — Le bruit s'est répandu, dit le *Gaulois*, de la nomination du général Ladmirault comme gouverneur de Paris. Nous ne savons pas à quel point cette nomination est vraisemblable; il nous paraît cependant peu admissible que le maréchal Mac Mahon accepte un autre pouvoir que le sien dans la capitale.

Le général de Cissey . — La nomination du général Le Flô comme ambassadeur de Russie, que nous annonçons dans notre dernier numéro, est une affaire décidée. Il est plus que probable que le général de Cissey lui succédera à la guerre.

Le général de Valazé a dit-on, demandé à retourner à Rouen comme commandant la division.

Les Postes. — Depuis le 29 mai, le service des postes est rétabli entre Paris, Versailles et la province. Il n'y a plus que 12 heures de retard dans l'arrivée des lettres.

OMNÈS ,

L'Electeur du Finistère, 3 juin 1871

5. Editorial de Léon Glandut, 6 juin 1871

Ce que nous voulons avant tout et par dessus tout, c'est le bien du pays, la régénération la plus prompte possible de la France, sa marche rapide vers une nouvelle puissance. Ce que nous obtenons de nos amis, ce que nous demandons à nos adversaires, c'est de faire passer la Patrie avant le parti, et de ne pas entraver par de stériles débats l'œuvre de rédemption à laquelle tout Français, vraiment digne de ce nom, doit se dévouer aujourd'hui et sacrifier, s'il le faut, ses goûts, ses espérances, ses aspirations nouvelles.

Nous voudrions qu'il n'y eût plus qu'un parti : le parti national ! Et nous applaudirons de tout cœur à la loi qui abolit la proscription. On ne gouverne pas avec des rancunes. Qu'ils s'appellent Bourbon ou d'Orléans, s'ils veulent avant tout être citoyens français ils ont, comme chacun, le droit de concourir au bien de tous. La République, le gouvernement de tous, ennemie par son essence même de toute mesure restrictive, les remet dans la loi commune ; mais la simple honnêteté dès lors leur fait un devoir de garder loyalement la position qui leur est faite, et d'arrêter eux-mêmes les

tentatives de restauration insensées que leurs partisans ne craignent pas déjà de commettre en leur nom.

Malheureusement nous devons constater qu'il n'en est rien, et aucune déclaration ferme et nette d'aucun de ceux que le peuple regarde encore avec raison comme des prétendants, n'est venue désavouer les intrigues monarchiques qui, depuis quelque temps surtout, s'étalent au grand jour. L'un de ces derniers matins, le *Figaro*, journal de M. de Villemessant, publiait ceci :

"Nous ne ferons aucune opposition au nouvel essai de République qui se fait en ce moment; mais notre conviction est que la France ne sera définitivement sauvée que lorsque Monseigneur le comte de Chambord et les princes d'Orléans, réunis par la fusion, lui apporteront le concours de leur patriotisme et de leur dévouement".

Et le lendemain, *Paris-Journal*, plus avancé sans doute dans le secret des dieux, annonçait en ces termes que la fusion était consommée :

"Cette fois la fusion tant de fois annoncée semble faite et bien faite. Les deux branches de la maison de Bourbon se sont rapprochées. Froshdorf a tendu la main à Twickenham; le malentendu de 1830 a été expliqué et sera oublié.

Le duc d'Aumale, dans une lettre qui circule dans Versailles, a annoncé à ses amis cette heureuse nouvelle".

Et que nous fait à nous, peuple Français, qu'il y ait fusion ou non-fusion ?

Que les Bourbons qui ont eu à se plaindre de certains procédés des d'Orléans gardent rancune à leurs frères cadets, c'est leur affaire. Que les fils, au contraire, oubliant les injures de leurs pères, se pardonnent mutuellement et se jettent dans les bras les uns des autres, ceci les regarde. Pour les partisans de la monarchie quand même, la fusion diminue de un le nombre des prétendants. Pour les légitimistes à tous crins, et pour les orléanistes convaincus, la fusion est le sacrifice de deux principes à un intérêt qui n'aurait jamais dû être commun. Mais que nous importent à nous. Français, ces scènes entre parents ? La France en serait-elle donc encore réduite en plein XIX^e siècle à attendre sa destinée des dissensions intimes et des accommodements publics d'une famille ? Rien que la possibilité de ces antagonismes est la condamnation du principe monarchique. Les prétendants, à bien considérer, ne sont que des partageux de l'espèce pire, de ceux qui veulent le partage comme le lion de la fable, en gardant tout pour soi au détriment de tous les autres. Un pareil système admis, on peut être assuré de voir reparaître dans l'avenir toutes les luttes dynastiques qui ont, ensanglanté notre histoire, et tous les bouleversements qui les ont suivies. Du moment qu'il y aura quelqu'un qui régnera, il y aura aussi quelqu'autre qui croira avoir le droit de régner : c'est

immanquable ; à défaut d'un fils vrai ou supposé de quelqu'ancien monarque déchu, il se trouvera toujours un neveu , un arrière-cousin , un parent quelconque qui surgira un beau jour pour réclamer « ses droits. » Et si, par miracle, on arrivait à n'avoir qu'une seule famille princière, les divisions, au lieu de venir de l'étranger, naîtraient au sein même de la famille. L'histoire est là qui le prouve, l'histoire de toutes les époques, de tous les pays.

Il ne serait que temps de sortir de cette ornière dans laquelle la France a toujours pataugé de restaurations en révolutions, de révolutions en restaurations. Aujourd'hui que nous avons fait table rase, ne soyons pas assez fous, pour aller dresser encore quelque statue coûteuse, que les uns adoreraient d'abord comme une idole, dont les autres se détourneraient comme du génie du mal, mais qui ne manquerait pas de devenir dans un temps plus ou moins long un obstacle qu'il faudrait encore abattre.

D'autre part. nous ne demandons nullement qu'on nous bâcle en deux jours une nouvelle Constitution ; une Constitution ne s'improvise pas et doit être au contraire le fruit d'une longue expérience. Notre tort a toujours été jusqu'ici de vouloir, dès le début, arrêter et établir une organisation complète et définitive, que l'avenir, comme l'on devait s'y attendre, a toujours trouvée défectueuse. Il importe aujourd'hui de ne plus retomber dans cette erreur. Adoptons quelques principes fondamentaux , les moins

restrictifs. les plus larges et, sur cette base sûre, édifions au jour le jour, avec patience, sans nous presser, suivant les nécessités que nous démontrera la pratique de chaque instant.

Aussi apprendrions-nous avec plaisir, dans ce moment, la réussite de la proposition que M. Ferrays, à la tête d'un groupe considérable de représentants, a l'intention de déposer à l'Assemblée nationale et dont l'objet serait de demander à l'Assemblée de prolonger les pouvoirs de M. Thiers pendant deux ans. en laissant la forme de gouvernement telle qu'elle est aujourd'hui.

La République qui vient de prouver sa puissance dans les moments de trouble, en domptant l'insurrection la plus terrible qu'on ait vue, et contre laquelle se seraient inévitablement brisées toutes les monarchies, la République saurait aussi, pendant cet exercice de deux années, affirmer la sagesse de ses agissements, pacifiques et, nous en avons l'intime conviction, sortirait de cette double épreuve définitivement victorieuse et à jamais établie en France.

LÉON GLANDUT.

L'Electeur du Finistère, 6 juin 1871

6. Justice

Un des plus grands contempteurs de l'espèce humaine, le philosophe Hobbes, a dit quelque part : l'homme est un loup pour l'homme, *homo homini lupus*. Cet arrêt, quelque dur qu'il soit, ne l'est pas encore assez; il est humiliant, calomnieux pour les loups, il le serait même pour les tigres: ce qui vient de se passer à Paris ne le prouve que trop. Le tigre, en effet, ne tue que pour satisfaire sa glotonnerie ; quand il est repu, il se couche et digère ; l'homme, au contraire, tue pour tuer, et il ne cesse de tuer que quand les forces lui manquent.

Dans les guerres ordinaires, quand on ne se bat que pour ce qu'on appelle la gloire, quand on n'a devant soi qu'un ennemi d'un jour, contre lequel on ne peut avoir aucune animosité personnelle, on se borne à tuer pendant la lutte ; mais les guerres civiles ont un caractère tout autre ; leur trait saillant est la cruauté, on la pousse jusqu'à sa limite extrême, on s'y livre avec une sorte de délire, on est en quête de tous les raffinements que l'imagination peut enfanter, et Dieu sait jusqu'où elle peut aller quand elle est surexcitée par les passions politiques. Il en a toujours été ainsi ; l'histoire n'est qu'un long martyrologue et malheureusement la dernière page n'en est pas encore écrite et ne le sera pas de longtemps. Il semblerait même que ces raffinements dont nous venons de parler prennent

un caractère plus odieux à mesure que la civilisation progresse. — “ La nature a créé l'Allemand brutal, » — a dit Goethe , — la civilisation l'a rendu méchant. » — Si ces lignes sont vraies pour les Allemands, elles ne le sont pas moins pour les Français, et, il faut bien l'avouer, pour les hommes de toutes les nations civilisées.

L'antiquité et le moyen âge ont été féroces, la Renaissance plus encore peut-être, mais notre siècle semble prendre à tâche de les surpasser et de prouver que les sciences , les arts, les lettres, la philosophie , les progrès de toute nature n'ont pour résultat que de développer chez l'homme les plus odieux instincts. L'imagination peut-elle en effet rêver quelque chose de plus atrocement épouvantable que le drame qui vient de se passer sous nos yeux ? Nos vieux monuments saccagés, brûlés, des maisons démolies, réduites en cendres , des monceaux de cadavres, du sang dans les rues, dans les carrefours, sur les places publiques, du sang partout, la ruine partout, et pour comble d'horreur, des gens de bien , des otages inoffensifs et désarmés, lâchement fusillés entre les quatre murs d'une prison !

On se croirait le jouet de quelque cauchemar ; il y a là de quoi effrayer l'âme la plus fortement trempée ; et ceux qui ont été les instigateurs de cette tragédie ne doivent et ne peuvent inspirer que de l'horreur. On nous rendra cette justice , que nous n'avons pas attendu le dénouement de la lutte pour les flétrir et les maudire ; nous les avons, dès le

départ, flétris et maudits, parce qu'ils conduisaient la France déjà si malheureuse à un abîme sans fond, parce que nous les regardions comme les plus dangereux ennemis de la vraie liberté, parce que nous haïssons le despotisme quelque nom qu'il porte, qu'il vienne d'en haut ou d'en bas, parce que nous connaissions plusieurs de ces hommes et que nous savions à n'en pouvoir douter que leurs ambitieuses et haineuses médiocrités ne pourraient rien créer de beau ni de bon. Ce n'est pas pour eux que nous demandons merci ; ils sont en présence de la justice, qu'elle les frappe, nous ne les plaindrons pas, et si nous venons ici parler d'humanité, ce n'est qu'en faveur des malheureux qu'ils ont entraînés dans leur ruine. — *“Dans les querelles des hommes, dit notre grand historien Augustin Thierry, l'humanité se fait rarement entendre ; après les violences nécessaires viennent les représailles inutiles.”* — Ce jugement est juste, et nous craignons qu'il ne reçoive aujourd'hui une déplorable application.

La lutte est terminée, le bon droit a triomphé, la victoire est complète, le gouvernement a trente mille prisonniers entre ses mains, qu'en va-t-il faire ? C'est la question que chacun se pose, question terrible, question capitale qui, selon qu'elle sera bien ou mal résolue, doit contribuer puissamment à l'apaisement des passions, ou créer pour l'avenir de nouvelles crises sociales. Les uns, nous les plaignons, voudraient qu'on fusillât une partie des

prisonniers et qu'on envoyât le surplus à Cayenne ou à la Nouvelle-Calédonie, c'est-à-dire à une mort qui pour être plus lente, n'en est pas moins à peu près certaine ; les autres voudraient une amnistie ; la première de ces solutions est odieuse, la seconde n'est pas praticable ; ce que nous demandons, nous, c'est une solution qui sauvegarde l'humanité, tout en laissant un libre cours à la justice ; ce que nous désirons, c'est que cette justice soit réellement digne de ce nom, qu'elle soit calme, impassible, qu'elle ne se laisse pas aller à la colère, qu'elle ne s'inspire que de l'équité qui doit être sa règle unique, et non pas des clameurs du dehors ; ce que nous voulons, c'est qu'elle établisse une ligne de démarcation entre ces malheureux qui n'ont été poussés à la lutte que par la misère, le désespoir, des suggestions mensongères et le plus souvent par la force, et ces révolutionnaires cosmopolites toujours prêts à s'immiscer dans les querelles intestines de toutes les nations, et ces forcenés qui pour satisfaire leur ambition ne craignent pas de plonger leur patrie dans le deuil et la ruine et, ces misérables des deux sexes dont les grandes villes pululent, rebut et peste de la société, vivant de meurtres, de vols, de prostitution, gens de sac et de corde, sans aveu, sans foi ni loi et qui profitent de toutes les commotions politiques pour assouvir leurs ignobles instincts. Aux premiers, indulgence et miséricorde, aux autres, l'application de la loi, quelque dure qu'elle puisse être.

Ce n'est pas une semblable justice que rêvent les réactionnaires de toutes les couleurs; ce qu'ils voudraient c'est l'impitoyable application de la loi du Talion, *dura victis*, de la loi du plus fort, de ce que les Allemands appellent le Faustrecht, le droit du poignet. Ceux-là ne parlent que de fusillade, que de déportation en masse et sans jugement ; leur fureur va jusqu'à l'odieux, jusqu'à la folie ; mais les gens sensés ne se laissent pas prendre à ces cris de haine et de vengeance , car ils savent bien que ceux qui les poussent n'ont pas uniquement pour mobile la vue des malheurs du pays, que ce qu'ils veulent avant tout et surtout, c'est exploiter, au profit d'une restauration quelconque , l'émotion qu'ont produite ces lamentables évènements. Qu'ils continuent, et ils ne tarderont pas à reconnaître qu'ils font fausse route et qu'au lieu de trouver de l'écho dans la nation, ils éveillent des sentiments d'humanité .

Notre indignation à nous, pour être moins bruyante que la leur, est peut-être plus profonde ; plus qu'eux peut-être nous avons en horreur ces furies échevelées promenant partout l'incendie, ces énergumènes en démence tuant, égorgeant pour le seul plaisir de tuer et d'égorger, arrachant à la mère patrie les derniers lambeaux de chair qui lui restaient; plus qu'eux peut-être nous sentons notre cœur se briser à la pensée de ces hécatombes de victimes, de ces saturnales hideuses, de cette espèce de danse

macabre , de ces cadavres gisant pêle-mêle dans des mares de sang , mais nous ne voulons pas de représailles brutales, aveugles, dictées par la colère ; nous voulons au contraire des juges calmes et fortement pénétrés de la lourde responsabilité qui va leur incomber; nous le voulons, non seulement pour que justice soit faite à chacun suivant ses œuvres, mais aussi parce que de ces débats judiciaires sortira peut-être la preuve que les passions révolutionnaires n'ont pas été les seules instigatrices des terribles évènements qui ont plongé la France dans le deuil et la consternation.

SAILLET.

L'Electeur du Finistère, 6 juin 1871

7. La vraie fusion

Nous trouvons dans une des meilleures feuilles de province, *l'Avenir de Nice*, les réflexions suivantes, signées d'un des noms les plus honorables et les plus considérables de cette ville. Il nous semble impossible de ne pas être frappé aussi bien de la sagesse des considérations présentées par l'honorable M. Paul Gautier, que de l'accent de loyale et patriotique sincérité avec lequel cet homme de droit fait son *mea culpa* devant le public. Nous croyons donc

de notre devoir de contribuer selon nos forces à accueillir la publicité de cet excellent programme qui nous paraît mériter le titre que nous lui donnons. C' est bien là *la vraie fusion*, la fusion patriotique.

Frédéric Passy

S'il est vrai que l'adversité soit la grande école des peuples, nous pouvons espérer que la France, retrempee et instruite par les rudes épreuves de la guerre étrangère et de la guerre civile, deviendra une nation sage, prudente et réfléchie.

Il n'est pas douteux cependant que pour transformer l'esprit public d'un peuple habitué à être fortement gouverné, à ne rien faire par lui-même et à se dégager des questions générales, il y a à vaincre les difficultés de la routine et cette manie ridicule de s'affilier et de s'identifier à un parti quelconque. Ces difficultés deviennent d'autant plus sérieuses qu'il y a souvent, au fond de toutes les sympathies politiques, des intérêts personnels en perspective qu'on défend toujours avec acharnement. Ici, c'est la légitimité et ses principes surannés et rouillés qui trouvent dans la majorité de la noblesse et du clergé des appuis aussi importants qu'intéressés, et dont les menées ont l'inconvénient d'exciter et d'irriter les esprits au-delà de toute expression.

On ne fait pas remonter le courant aux eaux des fleuves, et encore moins peut-on faire rétrograder les idées. Notons pour mémoire que le triomphe des principes décrépits de ce parti entraînerait le pays à une troisième expédition de Rome et à la suppression des libertés, — c'est-à-dire à une guerre religieuse et à la tyrannie. Peut-on s'étonner que nous ne voulions pas d'un pareil régime ?

Là, c'est la légende napoléonienne qui apparaît en compagnie des plébiscites au moyen desquels la liberté a été étouffée, les passions surexcitées et la guerre élevée à l'état d'institution permanente. Nous avons, il est vrai, voté affirmativement le dernier plébiscite dans l'espoir d'éviter une révolution et d'obtenir quelques garanties libérales: mais nous nous sommes trompés, et notre faiblesse, qui nous a valu la guerre la plus désastreuse, conçue de la manière la plus inepte et la plus insensée, ne nous a pas épargné les horreurs les luttes intestines. D'ailleurs les guerres de Crimée, d'Italie, du Mexique, d'Allemagne, les deux expéditions de Rome, celles de Chine, de Cochinchine et de Syrie n'ont-elles pas épuisé l'humeur belliqueuse de la nation et éprouve-t-on encore en France le besoin d'en faire de nouvelles et d'aggraver ainsi l'état des finances publiques ? Il nous semble que nous devons en avoir assez de ce régime frivole et aventureux qui nous a si cruellement compromis et ruinés.

Enfin, c'est le parti orléaniste avec sa légion de princes, soutenu par une fraction de la haute bourgeoisie industrielle et financière, et par les hommes du Parlementarisme, parmi lesquels tout un personnel gouvernemental ne serait pas difficile à trouver.

Ce parti est plus libéral que les deux autres, mais il est moins avancé économiquement que le second. Il porte dans son bagage politique l'échelle mobile pour améliorer l'agriculture, la protection douanière pour l'industrie et la marine au détriment du développement du commerce général et des consommateurs.

Par avance, son influence prépare l'application de ces théories qui avaient séduit les esprits sous la Restauration et la monarchie de Juillet, mais qui ne sauraient convenir à une époque où les communications sont devenues si faciles et où la solidarité commerciale entre les peuples tend tous les jours à s'accroître. Politiquement, ce parti représente un moyen terme, un trait d'union entre la légitimité et la démocratie, mais il a fait son temps dans la période de 1830 à 1848 ; il a eu ses moments d'éclat comme les autres régimes, mais il ne convient plus à une nation qui, malgré ses malheurs, s'attache de plus en plus au progrès et à la liberté.

Nous mentionnerons encore, comme une difficulté à ajouter aux autres, le parti socialiste qui vient de faire ses

preuves de liquidation ou plutôt de destruction sociale. Evidemment, dans un pareil état de choses, il n'est pas aisé de faire comprendre aux monarchistes de toute nuance les dangers qu'ils font courir à la nation en s'occupant de leur parti au lieu de penser à la France ; en se préoccupant de leurs intérêts personnels au lieu de ceux du peuple entier.

S'ils commettent la faute de lever le drapeau de leur parti, s'ils cherchent même légalement à influencer les masses à leur profit, ils perdent le pays irrévocablement, car tout changement de régime sera le point de départ d'une révolution nouvelle et de déchirements effroyables.

Il est temps d'être sage et d'agir, non en légitimistes, bonapartistes ou orléanistes, mais en Français et en bons Français, pour mettre à profit les leçons de l'expérience et tirer avantage même des brèches cruelles faites à notre considération, à notre puissance et à notre honneur; il faut abandonner toute idée de restauration monarchique et constituer un grand parti national républicain. Le sort des princes n'est pas à plaindre, et nous ne devons guère nous en préoccuper, mais nous devons penser à l'instruction et à l'éducation du peuple et à former l'esprit de la nation dans un sens libéral, pacifique et honnête.

Croyons bien que si la République a triomphé d'une armée d'incendiaires et d'anarchistes, elle triomphera à plus forte raison de la routine et des préjugés. Mais cette

dernière tâche sera infiniment moins dure que la première si, au lieu d'affaiblir l'autorité du gouvernement par nos divisions, par notre légèreté et notre égoïsme. nous avons la sagesse de le consolider en lui donnant l'appui d'un grand parti national aussi résolu à réprimer la discorde qu'à soutenir la République.

Paul Gautier

L'Electeur du Finistère, 8 juin 1871

8. Le bulletin de Léon Glandut

C'est aujourd'hui que doit avoir lieu à l'Assemblée de Versailles le grave débat au sujet des élections des princes d'Orléans. Sous la raison de santé mise en avant par M. Thiers dans la séance de lundi dernier pour demander et obtenir l'ajournement de cette importante question, on devinait un motif politique, adroitement indiqué d'ailleurs dans cette phrase de l'habile homme d'Etat : " Le délai que je vous demande ne sera pas inutile, car le temps qui s'écoule ne sera pas perdu pour l'union ". L'union ! Tel en effet, devrait être aujourd'hui le programme de tous les Français ; et M. le chef du pouvoir exécutif aura

certainement employé le temps qui lui a été accordé à aplanir et à préparer le terrain de la discussion. Aujourd'hui, plus que jamais, il importe d'éviter toute équivoque, et de faire clairement ressortir le sens du vote sur l'acceptation ou le refus des candidats princiers. Se présentent-ils comme citoyens? Auquel cas le droit commun est pour eux; ou viennent-ils au contraire avec des espérances dynastiques et comme prétendants au trône, meuble coûteux et inutile, dont la majorité du peuple français ne veut plus.

Toute la question est là. Dans le premier cas nous sommes pour la validation, estimant que la qualité de prince, qualité fort involontaire, donnée seulement par le hasard de la naissance, ne saurait priver un citoyen de ses droits. Dans le second cas, nous pensons que M. Thiers, chef du pouvoir exécutif de la République française, et tous les représentants républicains ou même ceux qui sans être dévoués à cette opinion veulent avant tout le maintien de la tranquillité dans le pays, devront s'opposer à l'intronisation dans la Chambre d'un membre essentiellement hostile à la République.

Les suffrages qui ont appelé à l'Assemblée nationale MM. les princes d'Orléans les y ont appelés à titre de représentants du peuple et non d'héritiers à la couronne. Qu'ils comprennent désormais leur mission en France et veuillent s'y conformer ; qu'ils déclarent solennellement vouloir rester strictement dans les limites du mandat que la

volonté des électeurs leur a assigné, et la République acceptera loyalement leur concours loyalement offert.

Certes, la France a fait une triste épreuve dans ces derniers temps de la confiance qu'il faut accorder à la parole des prétendants ; mais nous ne ferons point aux princes d'Orléans l'injure gratuite de les comparer à l'homme qu'on ne nomme plus, au misérable qui a trahi la France de même qu'il avait trahi tous ses serments. Comme aspirants à la monarchie, nous les trouverions dangereux pour le bien public, et dignes, par suite, d'être activement combattus; comme hommes, nous les croyons sincèrement français, libéraux et honnêtes, et leur serment aura pour nous toute la valeur du serment d'un citoyen probe.

La proposition Ferray tendant à proroger de deux ans les pouvoirs de M. Thiers, et qui devait, être discutée à l'Assemblée nationale, dans la séance du 5 de ce mois, a été ajournée à une époque indéterminée. Nous avons déjà exprimé dans un récent article tout le prix que nous attachons à la réussite de cette proposition, seule capable, croyons-nous, de faire taire sans violence les ambitions qui se croisent au sein de l'Assemblée, et, tout en calmant le présent, de préparer sagement l'avenir. Nous voyons dans l'ajournement de cette proposition, une nouvelle habileté de ses partisans qui veulent choisir leur temps pour la soumettre aux débats de la Chambre ; nous en tirons un bon augure de son succès.

Il ne faut point d'ailleurs se le dissimuler ; la France a aujourd'hui à choisir entre l'union républicaine et l'anarchie monarchiste. D'un côté, en effet, nous trouvons le parti de la « fusion » puis les légitimistes irréconciliables, puis les orléanistes convaincus , puis toute la séquelle bonapartiste; de l'autre côté, la République! Leur nombre fait sa force, et nous aimons à espérer , que fermant l'oreille à toute la cacophonie des prétentions, la France, devenue prudente et sage par le malheur, la France qui a besoin de sa tranquillité intérieure et de l'union la plus grande possible de ses enfants, se ralliera pacifiquement mais fermement à ce mode de gouvernement « qui nous divise le moins. »

LÉON GLANDUT.

L'Electeur du Finistère, 8 juin 1871

9.L'Etat civil à Paris

On peut évaluer à six ou sept cents le nombre des mariages qui ont été célébrés à Paris pendant que la Commune y a fait la loi. Les prétendus magistrats municipaux qui ont célébré ces mariages n'ayant procédé , en cette circonstance , qu'en vertu de pouvoirs qui ne leur appartenaient pas et devant même être poursuivis pour usurpation de fonctions , ces unions contractées sous leurs auspices sont radicalement nulles.

Si les citoyens et les citoyennes qui se sont mariés ainsi veulent que les enfants qui naîtront de leur mariage soient considérés comme légitimes, ils devront donc réclamer une nouvelle consécration de leur union civile.

Il est probable, du reste, qu'un avis officiel ne tardera pas à leur faire connaître ce qu'ils auront à faire pour sortir de la fausse position où ils se sont placés en considérant comme des magistrats municipaux régulièrement et suffisamment accrédités les agents et les délégués de la Commune.

Il y aura aussi des mesures à prendre relativement à la régularisation des actes de naissance et de décès qui, dans certaines mairies, ont été d'ailleurs dressés avec une ignorance complète des formes à observer en pareille matière. Cela regarde M. le procureur de la République. Nous appelons sur ce point toute son attention.

(National) Alfred Ixel

L'Electeur du Finistère, 8 juin 1871

10.L'orthographe et le style des fonctionnaires de la Commune

Un heureux hasard a fait tomber entre les mains d'un rédacteur de la *Patrie* quelques autographes trouvés chez le commissaire de police du quartier des Champs-Élysées. Ils justifient le décret burlesque édité par le *Gaulois*, décret ainsi formulé :

Art.1er. L'orthographe est supprimée.

Art. 2.Est suspecte toute personne écrivant correctement le français.

Voici plusieurs échantillons de ces documents :

VILLE DE PARIS 8^e arrondissement, COMMISSARIAT DE POLICE du quartier des Champs-Élysées

Paris, le 18 mai 1871.

RAPPORT au citoyen Brideau,
commissaire spécial à l'ex-préfecture de police.

Citoyen,

Je vous informe que le 13 mai vous nous avez transmis un ordre par l'intermédiaire du citoyen Mekarech nous prescrivant de faire une perquisition chez le duc de Rivoli(chambellan de l'empire). Avons visité tous les appartements ainsi que leur ameublements tout n'est que bronzes dorés ainsi que pendules et candélabres qui sont montés sur marbre blanc.

Avons mis les scellés dans une chambre où nous avons trouvé plusieurs croix et crachats or et argent ainsi qu'une épingle en or garnie de pierre fine et une épée de député, plus deux chevaux dans l'écurie que soi-disant d'après l'homme qui les soignent appartiennent au sieur Léonard homme d'affaire rue Jean Marie, 3: comme cette allocution doit être fausse je vous l'envoie pour que vous les employez à un service public attendu qu'ils sont à l'écurie et qui ne font rien.

Je vous transmets en même temps les croix et crachats à seule fin que vous les transmettiez ces objets à qui de droit.

Le commissaire de police,

Cauny.

Paris, le 20 mai 1871.

Rapport

J'informe le citoyen délégué central près l'ex-préfecture de police.

Ayant appris par l'intermédiaire de mes collègues de vous faire un rapport hebdomadaire au sentiment politique des habitants composant la circonscription de mon commissariat.

Il m'est impossible de faire un rapport sur mon quartier, attendu qu'il est désert et complètement abandonné , car dans les maisons, comme locataires, il ne reste plus que des concierges, seulement le peu qui reste est à veiller de près car ces gens-là n'attendent qu'une occasion pour se tourner contre nous.

Manutention nationale

Ordre

Le colonel commandant la manutention nationale demande au citoyen commissaire de police du quartier de l'avenue Montaigne le motif de la mise en liberté du citoyen Jules Lesin, demeurant rue de Lauzun, arrêtée pour délit d'un cheval commis hier 14 mai 1871.

Le commandant de la manutention,

le chef de poste : *Oudinet*

République française VILLE DE PARIS

Mairie du 17^e arrondissement

1^{ère} Compagnie du Génie Militaire (29 avenue Wagram)

Citoyen,

Veillez bien me consigner pour 24 heures le citoyen St Dizier qui est un petit goipeur et qui mais le désordre dans tout ma Cie.

Salut Fraternité.

Le Capitaine,

N.-L . LELEUX

L'Electeur du Finistère , 8 juin 1871

11. Ce que nous a coûté la Commune

Les dommages matériels subis par la ville de Paris à la suite de l'insurrection sont évalués, par un correspondant du *Daily Télégraph* à 34 millions par jour, c'est-à-dire à plus d'un milliard par mois.

Cette somme se décompose ainsi : La solde des 200,000 gardes nationaux à 1 fr. 50 par jour , 300,000 fr. ; la solde des femmes et des enfants de ces gardes nationaux, en comptant 50 centimes par tête, 100 000 fr. ; munitions et frais de guerre, 600,000 fr. ; perte de leur journée de travail, 300,000 mille ouvriers, à 6 fr. la journée , 1,800.000 fr. ; de ces 1,800,000 fr. on peut retrancher la solde des gardes nationaux, ce qui donne un million 500,000 fr. ; pertes de ceux qui emploient des ouvriers 600,000 fr. ;

pertes des fabricants des articles dits de Paris, 2,500,000 fr. ; pertes générales du commerce, 10 millions ; pertes sur la vente des vivres, à la suite de la fuite de 800,000 individus, 2,400.000 fr. ; pertes sur la fabrication des bâtiments, par la même cause, 2,400,000fr. ; pertes par l'éloignement et la non-arrivée de 150 mille provinciaux et étrangers, par le manque de leurs achats et autres dépenses, 9 millions ; pertes sur les logements non loués, 2 millions ; dépenses de l'armée de Versailles, 3 millions.

Total , plus de 34 millions par jour.

L 'Electeur du Finistère, 8 juin 1871

12. Editorial du 10 juin 1871 par Léon Glandut

Brest le 10 Juin 1871 .

Des télégrammes de l'agence Havas ont apporté, depuis hier, dans notre ville, la nouvelle de l'abrogation des lois d'exil, adoptée par 484 voix contre 103 et de la validation

des élections des princes d'Orléans, adoptée par 448 voix contre 113.

L'Univers nous apprend qu'une députation composée de MM. d'Audiffret, Pasquier, Vilet, de Broglie, Peltureau de Villeneuve, a dû se rendre à St- Germain en Laye pour annoncer officieusement, de la part de l'Assemblée, leur validation aux princes, qui, d'après les paroles de M. Thiers à la Chambre, ont pris l'engagement de ne pas siéger à l'Assemblée et de dissiper, par la netteté de leur conduite, les craintes qu'ils avaient pu inspirer.

Dans de pareilles circonstances, qui sont celles prévues et demandées dans notre dernier numéro, nous ne pouvons qu'applaudir au résultat de ces deux votes, entièrement conforme à la largeur de l'idée républicaine.

Il n'est même pas sans intérêt, croyons-nous, de faire remarquer aux amis des princes d'Orléans, qu'on en a agi grandement avec eux à ce point qu'on n'a point soulevé, que nous sachions, contre la valeur des élections, une question de droit qui aurait mérité au moins d'être discutée. Cette question de droit est celle-ci :

Les princes, bannis encore au moment des élections, n'étaient pas, d'après la législation alors en vigueur *éligibles*, lorsqu'ils ont été élus. D'où il suivrait strictement que leurs élections, réelles de fait, n'ont jamais existé au point de vue légal, et n'existent même pas encore aujourd'hui, car

la loi qui vient d'être votée pour l'abolition du bannissement, comme toutes les lois, ne saurait avoir d'objet rétroactif.

Nous ne donnons, bien entendu, à cette argumentation que le poids d'une simple remarque à l'adresse des orléanistes ; on y a passé outre à la Chambre, tant mieux. D'accord avec M. le Chef du Pouvoir exécutif, nous croyons nécessaire dans l'intérêt de l'ordre et du crédit, d'ajourner et même d'éviter complètement autant que possible cette question irritante. Les princes aujourd'hui n'auraient d'ailleurs qu'à se présenter de nouveau au suffrage des électeurs ils seraient de nouveau élus ; et, vu leur récente déclaration, nous ne répugnerions nullement à cette nouvelle élection.

L'essence même de la République est de n'avoir l'exclusivisme d'aucun parti, et, gouvernement de tous, d'être accessible à tous. Aujourd'hui le devoir de tous les Républicains,—et nous entendons par là ceux qui le sont, non pas de nom seulement, mais bien de fait, qui le sont intelligemment, avec un but à atteindre et des principes à respecter. — le devoir des Républicains, disons-nous, est de propager et d'affirmer ces larges et généreuses doctrines, toujours méconnues, toujours calomniées. La République n'est pas une coterie, il faut que tout le monde le sache, et nous n'hésitons pas à dire qu'elle n'a pas le droit de refuser un concours quelconque, loyalement offert en vue du bien de

la Patrie , soit que ce concours vienne des marches du trône , soit qu'il émane des basses classes de la société.

Aujourd'hui, il importe surtout de faire ressortir aux yeux des hommes de tous les partis, que le repos est nécessaire à la France , et que ce repos sera inévitablement troublé par n'importe quel changement de gouvernement. Le but de tout Français vraiment patriote est donc, aujourd'hui, de travailler à conserver , au moins provisoirement, ce qui existe, pour ne pas jeter de nouveau la Patrie fatiguée, harassée dans des agitations de plus en plus nuisibles et dangereuses.

L'Avenir national, l'un des organes les plus énergiques et les plus sincères du parti républicain, expose en ces termes la situation présente, et fait suivre cet exposé de sages et patriotiques conseils , que nous nous faisons un devoir de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

"Un sentiment général, dit notre confrère de Paris, se manifeste dans toute la France avec une intensité chaque jour croissante. On veut une halte dans les agitations politiques. Après une succession d'évènements qui auraient tué un pays doué d'une moins grande vitalité que le nôtre, on veut la sécurité du lendemain, on veut le travail paisible et donnant des fruits qu'une catastrophe soudaine ne pourra pas ravir. Ce repos indispensable, car nous sommes condamnés à un abaissement définitif si nous ne l'obtenons

pas , nous ne voyons qu'un seul moyen de l'avoir : l'affermissement de l'autorité de M. Thiers.

M. Thiers, monarchiste par son passé, par ses goûts, par ses vues sur l'organisation législative, administrative, judiciaire, religieuse du gouvernement; républicain cependant par un effort d'intelligence , qui restera le plus grand honneur de sa vie, M. Thiers représente la politique de transaction, la politique des sacrifices que nous devons tous faire dans une grande mesure de nos idées, de nos sentiments, de nos théories, de nos aspirations. Nous n'avons pas subi d'aussi grands malheurs que ceux qui nous ont accablés depuis dix mois, sans que tous républicains, légitimistes, orléanistes, nous devions considérer comme un devoir de prendre notre part dans les douleurs communes, en faisant l'abandon de ce qu'il y a d'absolu, d'excessif, d'inopportun dans les idées qui nous sont chères. "

L' Electeur est tout à fait partisan de ces agissements de sage et patriotique modération.

Léon Glandut

L'Electeur du Finistère, 10 juin 1871

13. Fusion monarchienne et fusion populaire

Lorsque des hommes comme MM. de Noailles et de Tocqueville se prononcent aussi ouvertement qu'ils le font pour l'abandon d'un système de gouvernement par lequel tant d'obscurités nobiliaires espèrent sortir des limbes qui cachent le faible germe de leur gentilhommerie ; lorsque tout ce qui est à la fois honnête et intelligent dans cette classe d'hommes, qui pourraient prétendre à des blasons plus ou moins glorieux, s'accorde sur ce point que le régime monarchique n'est plus possible, n'est-il pas inouï d'entendre le bruit que fait dans le monde cette fusion entre deux branches ennemies d'une même famille ? Et n'en devons-nous pas être satisfaits ?

Si honnêtes que soient les membres de la famille des Bourbons de France, ne savent-ils pas qu'ils seraient à leur avènement sur les marches du trône, le jouet de tous ces intrigants qui, n'ayant fait encore leurs preuves de capacité native, se targueraient de leur prétendue fidélité à la maison de France ; qu'il leur faudrait faire la lourde part métallique à tous les corrompus habiles des deux régimes monarchiens qui se sont intercalés frauduleusement, de l'aveu même des princes, depuis quarante ans dans la série royale ? Car ces hommes, dont les pères ont trahi successivement tous les possesseurs de trône, ont des fils

qui ne bouderont pas, que l'on en soit certain! Il faudra fatalement que ces princes renoncent en faveur des fidèles qui ont su se tenir à l'écart, plus ou moins scrupuleusement, espérant toujours en leur Messie, à tous ces compromis, appelés constitutionnels, qui n'ont pu arrêter, ni la chute de la branche aînée qui nous avait octroyé une charte, ni celle de la branche cadette dont le chef avait proclamé ironiquement que cette chute serait désormais une vérité. Et bien plus, il leur faudra le lendemain du jour où ils s'en seront servis, rompre avec cet instrument moderne, le suffrage universel, autrement exigeant qu'une charte, qu'ils auront trouvé sacré un seul jour, ou bien ils tomberont dans la plus grande des inconséquences!

Ne connaissant pas les capacités de M. de Chambord, nous ne lui ferons pas l'injure de le comparer à son aïeul Charles X, auquel personne ne songera à accorder la moindre intelligence politique. Ne connaissant pas sa moralité, nous ne nous permettrons pas de supposer qu'il soit capable, ni des ignominies de son ancêtre Louis XV, ni des lâchetés de cet homme qui, pour avoir été dépassé de mille coudées par un autre souverain, aussi troisième de son nom, n'en a pas moins été un scélérat de premier ordre, ni des atrocités de Charles IX, qui, pourtant, était convaincu dans sa féroce stupidité, d'agir saintement lorsqu'il faisait tuer ses otages par cette classe d'assassins, qu'en temps de troubles populaires, on trouve si facilement à employer, soit pour

déshonorer un parti qui n'en peut mais, soit pour l'accabler dans la réaction.

M. le comte de Chambord voudra certainement imiter, soit Philippe Auguste, qui, malgré les qualités qui lui valurent son surnom, laissa le pape Innocent III, l'évêque Floquet et le moine Arnould massacrer en 1209 la population la plus intelligente de son royaume; soit la mère de Saint-Louis qui faisait percer les langues des blasphémateurs avec un fer rouge et qui sut si admirablement en 1251 faire détruire les pastoureaux, les partageux du 13^e siècle après avoir protégé avec un amour de mère leur rassemblement ; soit Louis XIV, le roi soleil, qui fit massacrer avec tant de férocité par ses plus grands guerriers les hommes de la religion . Ne serait-ce pas trop présumer que d'admettre qu'il pourra imiter ce roi qui pour prix de ses visées politiques et aussi de son esprit de tolérance fut frappé par le poignard des mêmes hommes qui avaient dirigé les meurtres de 1572?

Voudra-t-il se contenter du rôle, de Louis XIII et ne trouverait-il pas alors un autre cardinal-ministre qui, pour n'avoir pas le génie de Richelieu, n'en serait pas moins capable de le compromettre au sein de sa maison, en apparence parfaitement fondue, par toutes sortes de conspirations auxquelles les d'Orléans trop impatients pourraient seuls être mêlés. Et même dans une pareille occurrence, ne verrait-il pas naître des querelles entre ces

princes qui ont si facilement fait litière de la mémoire de leur père et de celle de la mère vertueuse dont le fils commet un acte semblable à celui qui poussa Henri IV à s'écrier ; " Paris vaut bien une messe ! »

Nous ne pouvons dire, sans courir le risque de le calomnier, que ce prince tomberait dans les bassesses des uns ou qu'ils suivrait les errements de ceux de ses ancêtres (c'est leur noblesse qui fait sa force) qui, ayant les meilleures qualités, n'en surent pourtant pas user pour le bonheur des peuples.

Mais nous avons le droit d'affirmer qu'il ne ressuscite au monde politique que sous l'éclair du dogme de l'infailibilité. L'Eglise à laquelle on paraîtrait vouloir obéir aurait inauguré plus solennellement que jamais la légitimité! Il faut que le prétendu Henry V soit par la force des choses un Philippe II doublé de velours, si l'on veut, mais fortement trempé ; ou plus de royauté catholique, un lustre à peine écoulé ! Or les hommes qui n'ont soutenu Napoléon III qu'autant qu'il a pu être le bras séculier de l'infailibilité et du catholicisme souverain en France , ne peuvent vouloir dans leur rêve d'avenir que le règne de Philippe II ! Ils ne disent pas d'ailleurs le contraire et se font gloire de leur franchise !

Ne connaissant pas M. le comte de Chambord, nous ne pouvons prévoir l'avenir que par les hommes qui,

certainement, l'entoureront en si grande foule, qu'il ne saura jamais quels sont les plus fervents. Aussi estimons-nous à un très haut prix cette heureuse inspiration (la fusion) qui nous débarrasse à tout jamais de ces hypocrisies par lesquelles tant de gens honnêtes et sensés se sont laissé prendre depuis plus de soixante ans.

Il faudrait savoir si vraiment la France est tombée si en arrière qu'elle ne puisse tenter son salut que par le remède empirique , appelé royauté de droit divin, et si cette illusion vaut la royauté du peuple , de droit humain , royauté très réelle, très juste et mise à votre portée par celui même qui nous a tous créés sur le même type, apparemment pour nous apprendre que c'est à nous d'être dignes de nous-mêmes et non d'appartenir à une espèce dont on ne voit ni les ailes ni les auréoles, ni même ce génie qui tombe bien plus en rosée sur nos frères et nos enfants, que sur les leurs.

Vous feriez en vain appel au jugement des esprits refroidis , il n'en est pas à cette heure ! Au milieu des terreurs à peine calmées, à travers le paroxysme de notre indignation pour les scélérats qui ont mis la France si bas qu'il vous est, croyez-vous, permis d'en abuser jusqu'à vous croire revenus en possession de nos âmes et de nos corps, nous ne pouvons oublier que sous toutes les monarchies, dans tous les pays , sous les Bourbons d'Espagne , bien qu'il n'y eut pas encore d'émeute populaire , sous les Bourbons de Naples, sous les Bourbons de France , les faveurs des

masses surent être exploitées. Vous avez beau nous jeter à la face les massacres en masse , nous vous dirons d'abord : « Que firent en Espagne les peuples furieux se réjouissant aux auto-da-fe ? Que firent les lazzoni sous les rois de Naples ? Par qui , en France , furent lâchés les tueurs des Huguenots? Qui les lâcha durant la longue terreur blanche et sur les Bonapartistes et sur les protestants ? Alors pourtant les rois étaient dans leur toute puissance et dans leur calme le plus formidable ! » Et puis ces assassinats des populaces en délire, ne voit-on pas à qui elles profitent, qu'ils soient l'œuvre des hommes de Juin 1848 ou celle des hommes de Mai 1871?- Qu'importe la valeur des sacrifiés à ceux qui sèment le meurtre ou qui comptent en profiter ! Ils savent que plus le martyr est grand , plus son sang tombera lourdement sur le bourreau reconnu ! Et puis n'est-il pas d'une double utilité d'avoir à mettre à mort et l'honneur de certains partis et leur avenir, en les présentant aux classes gardées systématiquement ignorantes comme couverts de sang et de pillage !

Mais,c'est en vain ,Monarchiens de toutes les nuances, que vous vous fondrez en une seule couleur ! Les vrais Français , quels que soient leurs goûts personnels, feront aussi une fusion , une fusion populaire dans le but d'établir la tranquillité et la liberté du pays, deux conditions complémentaires l'une de l'autre !

N. Jullien.

L'Electeur du Finistère, 10 juin 1871

14. Nouvelles diverses

Les nominations. — Ainsi que nous l'avions annoncé dans un précédent numéro le général Le Flo est nommé ambassadeur à Saint-Petersbourg ; Ernest Picard, directeur de la Banque de France et M. **Jules Ferry** ministre plénipotentiaire aux Etats-Unis. Konlaid, ancien gouverneur de la Banque de France, est nommé procureur general près la cour des comptes, en remplacement de M. le comte de Cassabianca, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Les adresses nouvelles. — En attendant que se publie un nouvel Almanach des Adresses, devenu nécessaire, le *Soir* continue d'annoncer quelques changements de domicile.

Le ministère des finances, par exemple, va s'installer dans le local de l'ancien ministère de la maison de l'empereur, et en partie dans le local des ministères d'Etat et des Beaux-Arts.

La liste civile, qui occupait ces derniers bâtiments, ira s'établir rue de Rivoli au coin de la rue des Pyramides.

La porte Saint-Martin transférerait ses représentations provisoirement au Châtelet dont les dégâts peuvent assez rapidement se réparer.

Le Théâtre-Lyrique serait logé dans la salle Pompadour pour un hiver.

M. Thiers. — L'opinion générale dans le monde politique est que la majorité de l'Assemblée adoptera la proposition tendant à prolonger les pouvoirs de M. Thiers pendant deux ans.

M. Courbet . — Le cas du peintre Gustave Courbet est toujours enveloppé d'une sorte d'ombre mystérieuse.

Un de nos confrères a commencé par l'empoisonner.

Un second l'a trouvé tué sur une barricade

Un troisième l'a vu, au moment où il sortait du placard du ministère de la marine, où il étouffait!

Un quatrième, — avec lequel il faut compter puisque c'est le correspondant généralement très-bien informé du Daily, — affirme que Courbet est vivant et dans un endroit où il n'est pas possible que la police le trouve.

Bourse à Versailles. — Une bourse de commerce est créée à Versailles. On ne dit pas si elle sera en même temps bourse d'effets publics.

Les Anglais à Paris. — Nos désastres nous font des envieux — il fallait s'y attendre ! — On n'évalue pas à moins de 18.000 le nombre des Anglais qui sont inscrits, à cette heure, aux agences de trains de plaisir *London from Paris*, afin de contempler nos ruines. Dans ses ruines comme dans son resplendissement qui reviendra, Paris aura toujours la puissance d'attirer dans son sein les étrangers.

Les Magasins réunis — Les marchandises brûlées aux magasins généraux de la Villette se montaient à la somme énorme de 60 millions. Un désastre commercial ajouté à tant d'autres désastres.

L'Amiral espagnol. — Le ministre espagnol de la marine est arrivé à Vichy où il doit passer quelques jours.

Conservation de l'Ecole polytechnique — L'Ecole polytechnique n'a été sauvée de la destruction que par un hasard heureux. Trois bandits de la Commune y avaient introduit déjà le pétrole dont ils allaient badigeonner les murs avant d'y mettre le feu : ils commençaient même leur sinistre besogne lorsque l'un d'eux fit une chute dans l'escalier et se cassa la jambe. Cela jeta parmi eux un certain désarroi ; ils durent d'ailleurs transporter leur camarade à l'ambulance la plus voisine. Sur ces entrefaites, les versaillais arrivaient et sauvaient l'établissement.

Les Maisons Rothschild. — Le Crésus moderne possédait sur le pavé de Paris douze douzaines de belles maisons, en

chiffres ronds, cent quarante-quatre. Pas une n'a été atteinte .

Et tant de malheureux ont été ruinés dans leurs propriétés !
La chance est aveugle .

Les exécutions. — *Paris-Journal* annonce que c'est au bois de Boulogne que seront exécutés à l'avenir les gens condamnés à la peine de mort devant la cour martiale .

Toutes les fois que le nombre des condamnés dépassera dix hommes, on remplacera par une mitrailleuse les pelotons d'exécution.

Se figure-t-on un pareil spectacle? Horrible ?

Le bric-à-brac . — L'industrie ne perd jamais ses droits ni l'habitude de la réclame.

Chez un marchand de bric-à-brac de la rue de l'Abbaye est exposée en ce moment une mauvaise vielle, surmontée de cet écriteau :

VIELLE DE BILLIORAY

Prix : 500 francs.

Les passants peu convaincus haussent les épaules, mais le marchand ne désespère pas de vendre à quelque collectionneur, sans rabais, son instrument, qui vaut bien 2 fr. 50.

Les femmes fortes. — On annonce l'arrestation de Mmes André Léo et Jaclard, qui se sont si fort occupées des droits "de la femme" pendant la Commune.

Elles sont prévenues d'excitation à la guerre civile, et de complicité d'incendie.

Nous avons l'honneur de connaître Mme André Léo, l'auteur de si charmants romans : Elle , coupable d'excitation à la guerre civile et de complicité d'incendie ! Allons donc ! La guerre civile dans le ménage , et l'incendie dans la passion, tout au plus.

Une lettre de M.deTocqueville — M. de Tocqueville, jadis monarchiste , rallié comme les Noailles et tant d'autres, vient d'adresser à l'*Union libérale de Tours* une lettre où nous remarquons ce passage :

« Je suis resté, dit-il, quelques jours à Versailles le mois dernier. La fluctuation des partis, la confusion qui existe dans l'Assemblée appelée à régénérer notre chère et bien aimée France , m'ont fort attristé.

De tous côtés on me répétait cette phrase banale : *Les paysans ont horreur de la République* . Oui. sans doute : de la première et aussi de la seconde, voire même de la troisième. Mais engageons-les à la faire et à la constituer eux-mêmes et ils en apprécieront les avantages.

Donc tous à l'oeuvre ; que nos honnêtes campagnes, à l'exemple des villes, se prononcent ouvertement pour la République, en haine de la guerre civile et de l'anarchie, et qu'elles contribuent par leur concours à rendre et à assurer à notre malheureux pays l'ordre, le travail et la liberté ! »

Recrutement pour l'étranger . — Il existe en ce moment à Paris des agents autrichiens qui recrutent soldats et officiers en disponibilité pour le compte de leur gouvernement. Ils recherchent de préférence officiers de francs-tireurs ou de mobiles ayant fait la campagne , et leur promettent la conservation de leurs grades, ainsi qu'une gratification de 2,000 fr.

Ce qu'il y a de bizarre, c'est que les mêmes propositions sont faites également par l'Egypte, au nom du frère du vice-roi. Nous connaissons personnellement plusieurs militaires auxquels ces différentes propositions ont été adressées.

Le comte de Chambord. — On lit dans la *Liberté* : Un de nos correspondants de Bordeaux nous affirme que le comte de Chambord vient d'arriver dans cette ville. Il serait descendu rue des Loups, chez Mme Ravez, dont le mari, comme chacun sait, joua un rôle important sous le règne de Charles X.

L'Officiel de la Commune . — Un riche collectionneur étranger a payé 500 fr. la collection complète de l'*Officiel de la Commune* , paru du 18 mars au 24 mai. L'horrible doit s'y mêler au curieux.

Tempête à Galveston. — On télégraphie de New-York. à la date du 6 juin qu'une grande tempête a éclaté à Galveston (Texas) et a duré deux jours, samedi et dimanche . Les eaux du golfe ont inondé une grande partie de la ville. Beaucoup de bâtiments ont été détruits, mais personne n'a péri.

Mlle Markowiche . — Le *Paris-Journal* annonce que Mlle Markowiche vient d'être arrêtée .

On peut être assuré cependant que la blonde hetaire n'aura pas touché un fusil ; cela peut noircir les mains — ni porté un pavé pour la barricade, cela peut casser un ongle . — Maintenant qu'elle ait récelé un communier, c'est possible. Elle a toujours eu la bosse de l'hospitalité. Qu'elle en ait même récelé plusieurs et beaucoup, c'est encore possible.

La Marine . — Sauf l'amiral Pothuau et M. Krantz chef du personnel, qui sont restés à Versailles pour les besoins du service, le ministère de la marine est réinstallé place de la Concorde .

Rossel. — L'ex-général de la Commune a été arrêté jeudi dernier dans un hôtel du boulevard Saint-Germain ; il était revêtu d'un costume de mécanicien de chemin de fer et se faisait appeler Tirobois. Rossel est né à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), le 9 septembre 1844.

M. Mirès. — Une dépêche de Marseille annonce que M. Mires est mort la nuit dernière chez son gendre , M. le comte de Rozan.

OMNÈS .

L'Electeur du Finistère, 10 juin 1871

15. Revue des Journaux.

Qu'attendent donc les journaux pour publier autre chose que des dissertations à perte de vue sur les petits mystères des bureaux de l'Assemblée et des réunions libres des députés ? Sans doute , il est intéressant de savoir si M .Thiers sera confirmé dans ses pouvoirs pour six mois ou pour deux ans, si les lois de proscription sont , enfin , abrogées, si les princes d'Orléans viendront siéger à Versailles, ou s'ils donneront leur démission. Mais enfin, le salut de la France , sa prospérité , la reprise des affaires, etc..., ne dépendent pas exclusivement de ces questions et de la manière dont elles seront résolues. Nous voudrions, avec le journal la *Vérité* qui tend surtout aux choses pratiques, avoir à citer, à analyser, à juger d'autres travaux, financiers, économiques, industriels, pratiques surtout, et qui donneraient une toute autre influence , une toute autre utilité à la presse quotidienne .

C'est pourquoi, dans notre revue d'aujourd'hui, nous donnons la première place à un article du *Messenger de Paris* sur le prochain emprunt . Ce n'est pas un travail brillant, ni même un travail complet ; le *Messenger de Paris* se contente d'émettre quelques conjectures ; on pourra en apprécier la valeur par l'extrait que voici :

"A notre avis, l'importance de l'emprunt est ce qu'elle devait être. Ces 2 milliards et demi doivent permettre de payer à la Prusse tout ce qui lui est dû jusqu'en 1874 et de faire face à peu près, au solde des déficits des budgets de 1870 et de 1871. Avec les ressources qu'ont produit l'emprunt de M. Magne d'un milliard, avec le trop fameux emprunt de Tours fait à Londres, avec le milliard et demi qui a été emprunté à la Banque de France avec le chiffre des bons du Trésor qui sont probablement en circulation on doit avoir assez avancé la couverture des dépenses de guerre terrestre. et des déficits des budgets de 1870 et 1871, pour qu'on puisse espérer que les 500 millions nouveaux à prélever sur l'emprunt qui va se faire, suffiront à équilibrer la position budgétaire jusqu'au 31 décembre de cet année . . .

Quel type de titres va-t-on choisir ? Nous continuons à penser qu'on donnera la préférence, pour l'intégralité des deux milliards et demi à de la rente 5% que le Trésor s'obligera à ne pouvoir pas rembourser et ne pas en produire l'intérêt avant dix années.

Quant à l'époque de l'emprunt, quant à son cours, hasardons encore des prévisions puisque nous sommes en train. L'emprunt pourrait bien être émis du 1er au 10 juillet ; le prix d'émission pourrait bien ne pas s'écarter de 82 à 83 fr. pour 5 fr. de rente .

Comme le *Messenger de Paris* est, d'ordinaire ,très bien informé sur les questions financières, ces renseignements peuvent déjà servir de base aux appréciations.

Le même journal juge en ces termes la nomination de M. Picard au poste de gouverneur de la Banque :

"Depuis la fondation de la Banque de France , pas un jour son gouvernement n'a été aussi difficile. Il faut que le gouverneur contienne les prétentions du Trésor, qu'il concilie le concours que le malheureux commerce de Paris attend d'elle avec ce qu'exige la protection de ses propres intérêts ; qu'il seconde sous mille formes le grand emprunt d'Etat qui se va conclure . Ces soins divers qui exigent une longue pratique des questions financières, une connaissance approfondie des traditions de la Banque et de l'origine de chaque opération engagée , on les confie à un avocat d'une honorabilité incontestable , mais qui répondra peut-être par des saillies, là où à chaque minute sont nécessaires des résolutions de gros bon sens. "

Nous avons meilleure confiance dans l'esprit du nouveau gouverneur.

De même , la France se demande quels sont les titres de MM. Ernest Picard et **Jules Ferry**. Il est bon de faire observer que M. **Jules Ferry** ne remplace pas encore officiellement M. Prévost Paradol à la légation de Washington ; en revanche , c'est M. le général Le Flô, trop usé pour le ministère de la guerre , qui représentera la France à Saint-Pétersbourg . De plus, M. Rouland ex-gouverneur de la Banque , est nommé procureur général à la Cour des comptes, au lieu et place de M. Cassablanca ; un débris de l'empire à la place d'un autre débris. Quand verrons-nous donc des hommes nouveaux ?

Le Temps pense que les élections complémentaires seront fixées au 2 juillet, et il s'en félicite.

Nous regardons, dit-il, comme une bonne fortune l'occasion qui se présente de connaître les besoins et les idées du pays. Nous allons assister à un renouvellement partiel de la Chambre, analogue à ceux par lesquels des systèmes électoraux autrefois à la mode cherchaient à laisser le corps représentatif en rapport constant avec l'opinion. Il ne s'agit de rien de moins, en effet, que de restituer à l'Assemblée un septième de ses membres, et, comme l'élection au scrutin de liste met tout un département en mouvement pour un seul député à élire, c'est plus d'une moitié de la France qui va être mise en demeure d'exprimer ses vœux.

Nous n'avons point d'inquiétude sur le sens de ces vœux, du moment qu'ils seront sincèrement, c'est-à-dire universellement exprimés. La France, en ce moment, est affamée de travail, d'ordre, et par conséquent de *statu quo* politique. Elle a l'effroi, l'horreur des aventures, de celles-là mêmes au bout desquelles on lui montre la stabilité perpétuelle où l'âge d'or définitif. Elle est décidée à préférer un tien à deux tu l'auras, et elle est disposée à regarder les institutions présentes comme les meilleures, par cela seul qu'elles sont là.

On ne saurait guère ajourner plus longtemps ces élections. Les républicains les réclament, dans l'espoir de voir leur parti se renforcer d'une centaine de voix; la droite qui les redoute, ne peut pas les refuser, puisqu'elle prétend avoir la majorité dans le pays; enfin, la raison dit bien haut qu'une Assemblée réduite du sixième de ses membres n'a pas l'autorité d'une Assemblée complète.

Mieux vaudrait cependant, ainsi que soutient le *Siècle*, procéder aux élections générales. Voici en quels termes ce journal s'exprime :

Il est temps et grandement temps que les électeurs reprennent en main leurs propres affaires. Ils ont voulu la paix à de dures conditions, on la leur a donnée ; maintenant ils doivent vouloir autre chose, et, pour l'obtenir il leur faut d'autres hommes. Il est du devoir de la presse et des

comités démocratiques d'éclairer les populations, de signaler les réformes immédiatement nécessaires et acceptées par l'opinion. Dès que les électeurs auront une conviction faite, ils exprimeront aux candidats leurs désirs ou leurs volontés. A ceux-ci ensuite d'accepter ou de refuser. Les professions de foi ont fait leur temps, celui des cahiers est revenu. C'est plus net et plus sûr. *Il s'agit moins de savoir ce que les candidats pensent que de savoir ce que les électeurs entendent obtenir* . Moins de paroles donc et plus d'engagements sérieux aux prochaines élections.

Nous sommes assez de cet avis. Mais, pour que des élections, partielles ou générales, donnent de bons résultats, il serait nécessaire que le corps électoral s'inspirât des conseils suivants, que lui donne le *Journal de Paris*:

Devenons donc enfin de véritables citoyens, des citoyens agissant et votant en parfaite connaissance de cause . Trop longtemps, les uns comme les autres, Parisiens aussi bien que provinciaux, nous n'avons été que des instruments maniés par d'ambitieuses mains. Soyons nous-mêmes . Chaque soir, après le travail prenons un livre , un journal, et rendons-nous compte de nos affaires, voyons les faits ; laissons-là les commentateurs. En politique , il faut être comme saint Thomas : ne croire qu'après avoir vu. Est-ce trop demander à nos concitoyens ? Une heure par jour suffira à cette tâche ; quant à la dépense , lequel d'entre eux peut se vanter de n'en avoir jamais fait de plus inutile ?

Ces conseils sont pratiques, faciles à suivre, et de nature à éclairer le peuple souverain, tant sur les véritables intérêts que sur la valeur des hommes chargés de les défendre. Seront-ils suivis? Nous voudrions pouvoir l'affirmer.

L'Electeur du Finistère, 10 juin 1871

16. Une autre Lettre de Victor Hugo

Dans notre dernier numéro, nous avons reproduit la lettre que Victor Hugo adressa à *l'Indépendance belge* au moment où il quittait Bruxelles. Voici la lettre que le grand poète, a écrite, une fois hors de Belgique aux représentants du peuple qui avaient pris sa défense et protesté au parlement belge contre les mesures prises à son égard.

A MM. Couvreur, Defuisseaux, Demeur, Guillery et Jottrand, représentants du peuple belge.

Luxembourg, 2 juin 1871

Messieurs ,

Je tiens à vous remercier publiquement, non pas en mon nom, que suis-je dans de si grandes questions ? Mais au nom du droit que vous avez voulu maintenir, et au nom de la vérité que vous avez voulu éclaircir. Vous avez agi comme des hommes justes.

L'offre d'asile qu'a bien voulu me faire l'éloquent promoteur de l'interpellation, M. Defuisseaux, m'a profondément touché. Je n'en ai point usé. Dans le cas où les pluies de pierres s'obstineraient à me suivre . Je ne voudrais point les attirer sur sa maison.

J'ai quitté la Belgique . Tout est bien .

Quand au fait en lui-même , il est des plus simples.

Après avoir flétri les crimes de la Commune , j'avais cru de mon devoir de flétrir les crimes de la réaction. Cette égalité de balance a déplu. Rien de plus obscur que les questions publiques compliquées de questions sociales. Cette obscurité qui appelle l'enquête et qui quelquefois embarrasse l'histoire, est acquise aux vaincus de tous les partis, quels qu'ils soient. Elle les couvre , en ce sens qu'elle veut l'examen. Toute cause vaincue est un procès à instruire . Je pensais cela.

Examinons avant de juger , et surtout avant de condamner, et surtout avant d'exécuter. Je ne croyais pas

ce principe douteux .Il paraît que tuer tout de suite vaut mieux.

Dans la situation où est la France , j'avais pensé que le gouvernement belge devait laisser sa frontière ouverte , se réserver le droit d'examen inhérent au droit d'asile et ne pas livrer indistinctement les fugitifs à la réaction française qui les fusille indistinctement. Et j'avais joint l'exemple au précepte en déclarant que , quant à moi , je maintenais mon droit d' asile dans ma maison, et que si mon ennemi suppliant s'y présentait, je lui ouvrirais ma porte . Cela m' a valu, d'abord , l'attaque nocturne du 27 mai, ensuite, l'expulsion en règle. Ces deux faits sont désormais connexes. L'un complète l'autre. Le second protège le premier.

L'avenir jugera .

Ce ne sont pas là des douleurs, et je m'y résigne aisément. Peut-être est-il bon qu'il y ait toujours un peu d'exil dans ma vie.

Du reste, je persiste à ne pas confondre le peuple belge avec le gouvernement belge ; et honoré d'une longue hospitalité en Belgique , je pardonne au gouvernement, et je remercie le peuple .

VICTO R HUGO .

L'Electeur du Finistère, 10 juin 1871

17.L'arrestation de Henri Rochefort

La *Gazette des Tribunaux* rend compte dans les termes suivants d'un curieux incident relatif à l'arrestation de Rochefort :

Un de nos collaborateurs, qui se trouvait à Meaux au moment de l'arrestation de Henri Rochefort, nous raconte ainsi les circonstances de cette arrestation. Le rédacteur en chef du *Mot d'ordre* était dans un train de voyageurs et attendait l'expiration des dix minutes d'arrêt , probablement plein de confiance dans la façon dont il s'était fait accommoder par un coiffeur; en effet, sa chevelure crépue et en coup de vent, sa légère moustache , sa barbiche , tous ces ornements qui donnaient au visage de Rochefort un type particulier, avaient disparu, et il pouvait croire qu'une physionomie tant reproduite par la photographie et la caricature pouvait être méconnaissable, privée de ce qui la caractérisait.

Mais son départ de Paris avait sans doute été signalé aux autorités, car ainsi qu'on va le voir, les précautions de M. Rochefort furent absolument inutiles.

Un fonctionnaire se présente à la portière du wagon et demande aux voyageurs leurs papiers.

— Des papiers ?... dit M. Rochefort avec beaucoup de calme , J'ignorais qu'il en fallût, mais si vous voulez me faire donner de quoi écrire, je vais immédiatement demander à Paris qu'on m'envoie les pièces nécessaires.

— Parfaitement, monsieur; si vous voulez prendre la peine de me suivre on vous donnera ce dont vous aurez besoin.

Notre voyageur suit le fonctionnaire qui l'installe devant une table, et il écrit ce qui suit, en approchant :

"Mon cher Colombel,

A la station de Meaux on me demande des papiers ; obligez-moi de m'envoyer immédiatement de quoi établir mon identité.

Henri Max»

Le signataire allait cacheter sa lettre, lorsque le fonctionnaire lui dit :

— Pardon , je suis obligé de prendre connaissance de ce que vous venez d'écrire .

— Oh ! très volontiers, lisez !

Le fonctionnaire prend la lettre, la lit :

— Très bien ! dit-il. Mais pourquoi donc signez-vous *Henri Max* , puisque vous vous appelez **Henri Rochefort**?

Le rédacteur en chef du *Mot d'Ordre* pâlit, se troubla. Le commissaire de police le déclara immédiatement en état d'arrestation et, après lui avoir fait mettre les menottes, le dirigea sur Versailles.

L'Electeur du Finistère, 10 juin 1871

18. Variétés : La littérature populaire sous le second empire.

Dans les fers , plonger un peuple libre...

Quand on veut dans les fers plonger un peuple libre,
On dégrade son coeur en émoussant sa fibre,
On détruit son esprit, on brise sa vigueur,
Et cadavre vivant, de l'homme hideux reste,
Son front est sillonné des stigmates funestes,
Qui montrent l'énervé, dormant dans sa langueur,

Ils le savent très bien, les despotes du monde ,
Il faut un sol boueux au trône qui se fonde.
Ses racines au roc ne peuvent pénétrer,
Il faut de plats valets et de tremblants esclaves,
Pour dorer et traîner lâchement les entraves,
Qu'un homme, un seul instant ne saurait endurer

Alors, on voit surgir des cloaques du crime,
Des héros vêtus d'or, pour la presse et la rime.
Et le peuple abêté les suit comme des dieux,
Les plumes sans pudeur des monstres de la terre,
Retracent les forfaits, les vols et l'adultère,
Et chacun bat des mains, à leurs faits odieux.

César, donne nous donc, des romans pleins d'orgies,
Des lupanars dorés aux cent mille bougies,
Donne nous la prison, le bagnon et l'échafaud,
C'est notre cirque à nous, petits crevés molasses,
L'Eldorado rêvé par nos vieux lovelaces.
De l'immonde ! César, voilà ce qu'il nous faut.

Laisse-nous, nous vautrer dans les livres horribles,
Aux génies, aux talents, nous restons insensibles,
Rien n'émeut notre tombe. A moins pourtant, César,
Que ce ne soit les vers qui rongent dans la tombe
Les fers qui font mourir et la tête qui tombe
Et l'être qui ne croit qu'aux décrets du hasard.

Oh! Te voilà bien grand. Ton idéal splendide,
Tu l'as réalisé, tout est froid et stupide,
Ton trône peut s'asseoir sur un peuple de morts
Tu peux régner, César, et régner sans alarmes,
Nul bras dans le tombeau n'a pu saisir une arme
Jouis de tes travaux en gardant tes trésors.

Les siècles rediront ton règne magnanime,
Où la vertu fut mise à genoux sous le crime,
Où le génie honteux fût banni pour toujours,
L'histoire te mettra la brillante auréole
De la torche qui fume aux parois de la geole,
Et sur le marbre noir tracera tes discours.

Honneur et gloire à toi, qui sus dans la poussière,
Traîner l'homme de coeur qui portait la lumière
Aux petits oubliés loin des cours et des grands :
Honneur et gloire à toi, le César des ténèbres,
Partout sonnent au loin les fanfares funèbres,
Tyrans, laissez passer le maître des tyrans.

29 mai 1868

Aug. LAFAGE

L'Electeur du Finistère, 10 juin 1871

oooooooooooo